

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS ET RAPPORTS DU

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL

*POUR UNE VISION
RÉALISTE ET
PLURIELLE DE LA
MONDIALISATION*

2008

Avis présenté par
M. Jean-François Bernardin

MANDATURE 2004-2009

Séance des 23 et 24 septembre 2008

***POUR UNE VISION RÉALISTE ET
PLURIELLE DE LA MONDIALISATION***

**Avis du Conseil économique, social et environnemental
présenté par M. Jean-François Bernardin,
rapporteur au nom de la section des relations extérieures**

(Question dont le Conseil économique, social et environnemental a été saisi par décision de son Bureau en date du 11 décembre 2007 en application de l'article 3 de l'ordonnance n° 58-1360 du 29 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au Conseil économique, social et environnemental)

SOMMAIRE

AVIS adopté par le Conseil économique, social et environnemental au cours de sa séance du 24 septembre 2008.....	1
Première partie - Texte adopté le 24 septembre 2008	3
INTRODUCTION.....	7
I - EXISTE-T-IL UNE SINGULARITÉ DE L'APPROCHE PAR LES FRANÇAIS DE LA MONDIALISATION ?.....	9
A - LA MÉFIANCE DES FRANÇAIS À L'ÉGARD DE LA MONDIALISATION	9
B - LE PARADOXE : UNE FRANCE PLEINEMENT DANS LA MONDIALISATION	11
C - LE PESSIMISME DES FRANÇAIS VIS-À-VIS DE L'AVENIR....	12
II - QUELLES SERAIENT LES CAUSES DE LA POSTURE FRANÇAISE FACE À LA MONDIALISATION ?	13
A - L'ATTACHEMENT DES FRANÇAIS À UN ÉTAT FORT ET PROTECTEUR	13
B - DES MUTATIONS INDUSTRIELLES TROP TARDIVES	15
C - LA MONDIALISATION, UN PHÉNOMÈNE DIFFICILE À APPRÉHENDER	16
III - COMMENT PERMETTRE AUX FRANÇAIS DE SE CONSTRUIRE UNE VISION RÉALISTE ET PLURIELLE DE LA MONDIALISATION ?	18
A - DIFFUSER LES OUTILS DE COMPRÉHENSION DE L'ÉCONOMIE ET DE LA MONDIALISATION	19
1. Mieux insérer et mieux valoriser l'enseignement de l'économie dans les programmes.....	19
2. Développer l'information et la formation économique dans les entreprises.....	20
3. Contribuer à la vulgarisation de l'économie.....	20
B - SUSCITER LE DÉBAT PUBLIC SUR LA MONDIALISATION ...	22
1. Organiser le débat public.....	22
2. S'appuyer sur une analyse partagée.....	23
CONCLUSION.....	27

Deuxième partie - Déclarations des groupes.....	29
ANNEXE À L'AVIS.....	55
SCRUTIN.....	55
DOCUMENTS ANNEXES.....	57
Document annexe n° 1 : liste des références bibliographiques	59
Document annexe n° 2 : liste des sondages et études sur la perception de la mondialisation	61
TABLE DES SIGLES	63

AVIS

**adopté par
le Conseil économique, social et environnemental
au cours de sa séance du 24 septembre 2008**

Première partie
Texte adopté le 24 septembre 2008

Le 11 décembre 2007, le Bureau du Conseil économique, social et environnemental a confié à la section des relations extérieures la préparation d'un projet d'avis intitulé *Pour une vision réaliste et plurielle de la mondialisation*¹.

La section a désigné M. Jean-François Bernardin comme rapporteur.

*
* * *

Pour son information, la section a entendu les personnalités suivantes :

- M. Jean-Marc Sylvestre, journaliste à TF1 ;
- M. Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires étrangères, président du cabinet « Hubert Védrine Conseil » ;
- M. Erik Izraelewicz, directeur des rédactions au quotidien économique *La Tribune* ;
- M. Jean Arthuis, ancien ministre de l'Économie et des finances, sénateur de la Mayenne ;
- M. Pierre Mirel, directeur à la direction générale élargissement - ELARG. C - de la Commission européenne ;
- M. Alain Lambert, ancien ministre délégué au Budget et à la réforme budgétaire, sénateur de l'Orne ;
- M. Jean-Hervé Lorenzi, professeur à l'université de Paris Dauphine ;
- Monsieur Claude Bébérard, président d'honneur du groupe AXA et président de l'institut Montaigne.

¹ L'ensemble du projet d'avis a été adopté au scrutin public par 134 voix contre 19 et 42 abstentions (voir le résultat du scrutin en annexe).

INTRODUCTION

La France fait partie des pays occidentaux qui ont marqué l'évolution politique du monde et l'histoire de la pensée. Elle a participé aux grands courants d'échanges économiques, sans avoir été pour autant une nation de commerçants aussi ouverte sur le monde que le Royaume-Uni ou les Pays-Bas. Elle peut être légitimement fière de son passé, mais il n'en demeure pas moins que, depuis quelque vingt-cinq années, le contexte international dans lequel elle doit désormais évoluer a profondément changé. **Mutations technologiques et économiques, accélération des échanges, émergence de nouvelles puissances et de nouveaux acteurs** - fonds souverains, entreprises multinationales - sont autant de facteurs concourant à façonner un monde globalisé.

La mondialisation bouleverse les équilibres internes et remet en cause les positions acquises. Face à ces mutations, les Français s'interrogent et expriment leurs craintes sur leur devenir professionnel mais aussi sur la pérennité du « modèle social français ». Reste que la mondialisation est devenue une réalité incontournable : la France ne peut qu'en être partie prenante non seulement pour en tirer profit, préparer l'avenir mais également pour influer sur son cours.

Si l'économie française est pleinement intégrée au marché intérieur européen, elle est dans le même temps totalement dans la mondialisation. Malgré un recul de ses performances, la France se place parmi les pays les plus prospères du monde, qui exerce un fort pouvoir d'attraction sur les investissements directs et dont les exportations contribuent de façon non négligeable à la croissance et à l'emploi.

Il existe donc un décalage qui interpelle entre la réalité de la présence de la France dans la mondialisation attestée par toutes les données économiques et la perception par les Français de leur pays dans un environnement au sein duquel tout évolue à grande vitesse.

Ces dernières années, de nombreuses études ont favorisé la prise de conscience des enjeux de la mondialisation. Elles ont formulé un certain nombre de réponses destinées à aller vers une mondialisation aux contours plus conformes aux attentes de nos concitoyens. Le Conseil économique, social et environnemental s'est lui-même exprimé sur ce sujet, en particulier dans l'avis *Pour une mondialisation plus juste* de M. Alain Deleu en 2005. Si certains travaux, notamment les rapports d'Hubert Védrine de septembre 2007 et de Laurent Cohen-Tanugi de janvier 2008, ont tenté d'ébaucher des pistes pour lever les freins à une meilleure insertion de la France dans la mondialisation, plus rares ont été ceux qui, pour en faire un sujet d'étude à part entière, se sont d'abord attachés à la vision de la mondialisation comme ressort à la filosité française.

Se diriger vers une lecture réaliste et plurielle de la mondialisation, en y associant toutes les composantes de la société civile, tel doit être l'objectif. Il en va, en effet, pour la France, du maintien de son rang dans le concert des nations qui comptent. Et c'est bien à cette urgence que le Conseil économique, social et environnemental souhaite apporter sa contribution dans la continuité des réflexions et des travaux précédemment menés sur le sujet.

I - EXISTE-T-IL UNE SINGULARITÉ DE L'APPROCHE PAR LES FRANÇAIS DE LA MONDIALISATION ?

À l'aune des résultats de sondages, des conclusions susceptibles d'être tirées des très nombreuses études et analyses disponibles sur la question, voire du succès remporté par certains ouvrages stigmatisant la mondialisation, la réponse ne semble pas faire de doute. En effet, toutes ces enquêtes, quelle que soit la forme qu'elles revêtent ou quelle que soit la période au cours de laquelle elles ont été conduites, convergent sur le même constat : les Français expriment de fortes craintes à l'encontre de la mondialisation qui se mêlent à un profond sentiment de pessimisme quant à leur vision de l'avenir. C'est la conjugaison de ces deux éléments qui confère à la posture française une spécificité que l'on ne retrouve pas ailleurs avec la même intensité.

A - LA MÉFIANCE DES FRANÇAIS À L'ÉGARD DE LA MONDIALISATION

Selon l'Eurobaromètre 67 « L'opinion publique dans l'Union européenne » effectué au printemps 2007 pour le compte de la Commission européenne, **les Français ne sont en effet que 39 % à répondre que la mondialisation leur évoque « quelque chose de très positif ou de plutôt positif »**. Bien que ce pourcentage ait cru de plus de 10 points sur une année, notre pays se situe au 21^{ème} rang des pays de l'Union européenne. Il est également très en dessous de la moyenne de 46 % d'opinions positives formulées au sein de l'Union. On observera, par ailleurs, un écart relativement important entre la France et les pays au sein desquels la mondialisation recueille le plus large assentiment : le Danemark - 82 % d'approbation -, la Suède - 72 % -, les Pays-Bas et Malte - 57% - et, dans une moindre mesure, la Belgique - 52 % - et l'Italie - 50 % -. Pour affiner le tableau, on ajoutera, que les Britanniques se positionnent juste à la moyenne des 46 %, que les Polonais adhèrent à 44 % à la mondialisation et que derrière la France, il y a six pays parmi lesquels la Slovaquie - 37 % d'avis positifs -, la Roumanie - 32 % -, la Hongrie - 29 % -.

Dans ce panorama, il ressort également que les Français témoignent d'inquiétudes plus marquées que celles affichées par leurs voisins en ce qui concerne les conséquences économiques et sociales de la mondialisation. Très inquiets, à 71 % selon le même « Eurobaromètre » par la situation de l'économie de leur pays et considérant, à 51 %, le chômage comme leur première préoccupation, **72 % de nos compatriotes** - soit 25 points de plus que la moyenne européenne - **estiment que la mondialisation constitue une menace pour l'emploi et les entreprises françaises**. Ils sont 57 % à associer la mondialisation à la crainte de délocalisations toujours plus nombreuses vers les pays à bas coûts de salaires, ce qui les place devant tous les autres Européens. Ils ne sont que 16 % à voir dans la mondialisation des opportunités de nouveaux débouchés.

De plus, cette frilosité à l'égard de la mondialisation se conjugue à l'expression de réserves quant à la pertinence du modèle incarné par la libre entreprise et l'économie de marché pour construire le futur : 64 % des Français, au vu des résultats du sondage réalisé en 2006 par l'institut Global Scan pour le compte de l'université du Maryland, pensent qu'elles ne constituent pas le meilleur système. 74 % des Chinois, 71 % des Américains, 70 % des Coréens du Sud et 67 % des Britanniques sont d'un avis contraire.

Reste qu'une lecture plus fine de toutes ces données conduit à moduler le propos et à relativiser la posture de crainte de nos concitoyens. **En premier lieu**, et nous l'avons déjà souligné, la défiance à l'égard de la mondialisation perd des points : de 58 % en 2003, elle est tombée à 52 % en 2007 ; les jeunes, les étudiants et les individus les plus qualifiés demeurant, en tout état de cause, les plus favorables à la globalisation. Mais, depuis deux ou trois ans, **c'est une tendance plus générale au reflux du sentiment de confiance dans les bénéfices de la mondialisation qui se dessine parmi les populations de l'Union européenne**. Si en 2003, 56 % des Européens se déclaraient en faveur de la mondialisation, leur nombre a perdu du terrain en 2007 : ils ne représentent plus que 53 % des personnes interrogées. Évolution qui ne trompe pas, en 2006, seulement 36 % des citoyens européens des anciens membres de l'Union, alors qu'ils étaient encore 56 % en 2003, percevaient la mondialisation comme une chance. Ce pourcentage s'établit par contre à 42 % en 2006 parmi les nouveaux membres. Fait inédit, ce recul se retrouve aux États-Unis comme vient de le démontrer l'enquête menée, de part et d'autre de l'Atlantique, par l'institut de sondage TNS Opinion pour le compte de la *German Marshall Foundation of the United States* et publiée en décembre 2007. Les Américains partisans de la mondialisation sont encore majoritaires mais de peu - 52% - et le nombre de ceux qui sont attachés à une libéralisation accrue des échanges perd du terrain : 68 % en 2006, 62 % en 2007.

En second lieu, le regard porté par les Français, mais également par d'autres peuples du monde, sur l'économie de marché comme meilleur système évolue et va à rebours des idées communément véhiculées : les opinions positives en France croissent en passant de 36 % en 2005 à 41 % en 2006 mais elles s'accompagnent **d'une demande de plus d'encadrement réglementaire et de régulation**. Au niveau national et les proportions, il convient de le noter, sont également en progression, nos concitoyens se rallient à 79 % à la notion d'entreprise, à 71 % à celle de libre échange et à 66 % à celle de compétitivité... Ces indicateurs - à l'exception du concept d'entreprise -, il faut néanmoins le préciser, demeurent en France en deçà et de façon non négligeable des scores recueillis auprès d'autres populations de l'Europe : 5 points en dessous de la moyenne européenne pour le libre échange, 7 points de moins pour la compétitivité, 13 points de moins pour la notion de flexibilité. En revanche, et pour ne citer que ceux-ci, la confiance dans le libre marché, de par le monde, s'érode dans des pays aussi différents que la Turquie, la Corée du Sud, la Chine,

le Chili. La majorité de ces pays, à l'instar de la France, formule de plus en plus ouvertement ce même besoin de régulation.

B - LE PARADOXE : UNE FRANCE PLEINEMENT DANS LA MONDIALISATION

Faut-il rappeler que notre pays, qui représente 1 % de la population mondiale, 1 % de la superficie mondiale mais le deuxième domaine maritime du monde, demeure la cinquième puissance commerciale du monde ? Certes, en quelques années, les rapports de force économiques mondiaux se sont profondément modifiés. Les pays « émergents », mais dont certains seraient dorénavant davantage redatables du qualificatif de pays « émergés », sont désormais à l'origine de la moitié du Produit intérieur brut (PIB) mondial et sont en train d'acquérir une assurance qui n'ira qu'en se renforçant sur la scène internationale. Leurs excédents commerciaux et l'importance de leurs réserves de change, qui les conduisent de plus en plus à investir dans des secteurs stratégiques des économies des pays industrialisés, en sont d'ores et déjà une illustration forte. Si, pour l'économiste Michel Aglietta, les pays occidentaux peinent à accepter l'idée qu'ils ne sont plus les maîtres du monde, ils n'en disposent pas moins encore, et singulièrement la France, d'atouts indéniables.

Pour s'en convaincre, ne convient-il pas de rappeler que **notre économie est très largement ouverte sur l'extérieur ? La part dans son commerce international des biens et des services mesurée à l'aune de son PIB représente 26 % et notre pays se classe au troisième rang des pays d'accueil des investissements directs étrangers.** Notre pays est aussi l'un des principaux exportateurs de capitaux. En tout état de cause et quels que soient ses difficultés, ses handicaps dans un contexte de concurrence exacerbée, la France tire profit de la croissance des échanges commerciaux. Très présente sur les marchés européens ainsi que dans le bassin méditerranéen grâce aux accords conclus dans la cadre du partenariat euro-méditerranéen, elle est loin d'être absente des marchés en pleine expansion, en particulier en Asie. Même si ses performances se révèlent en deçà de ses principaux concurrents et qu'elle pâtit notamment d'un trop faible nombre de Petites et moyennes entreprises (PME) tournées vers l'international et d'un positionnement sectoriel insuffisant sur les biens d'équipement de moyenne-haute technologie, on relèvera néanmoins qu'elle est le troisième exportateur au sein de l'Europe à destination de l'Asie, que 10 % de ses exportations sont orientés vers le continent américain et qu'elle conserve, malgré une âpre compétition, des parts de marché non négligeables en Afrique et au Moyen-Orient. **Illustration de sa forte intégration dans les courants d'échanges internationaux, sa participation également aux exportations de services qui se monte à 5 % de leur total.** Enfin, ce tableau serait incomplet s'il n'était fait mention de **la place tenue par les Français implantés à l'étranger.** La France est longtemps restée en retrait par rapport à ses concurrents en ce qui concerne le nombre de ses expatriés : 2,9 % de la population de l'Hexagone, contre 5 % en Allemagne, 8 % au Japon, 12 % en Suisse. Mais les choses

bougent et de façon significative. Cette population serait aujourd’hui estimée à quelque 2,3 millions d’individus et l’on peut considérer que sur 10 ans, elle aurait cru de plus de 50 %.

C - LE PESSIMISME DES FRANÇAIS VIS-À-VIS DE L’AVENIR

De façon plus générale, les **Français se distingueraient par l'affichage d'un très faible niveau d'optimisme en l'avenir de la société**. À ce propos, la Fondation pour l’innovation politique fait mention d’un « *syndrome de pessimisme socio-économique déformant par la négative tous les aspects que le processus de mondialisation comporte* », y compris ceux qui sont considérés comme positifs dans les autres pays. Selon elle, « *le pessimisme et la défiance semblent caractériser l’ensemble des perceptions des Français, la mondialisation ne faisant pas exception à la règle* ». Contrairement à ses voisins, la population française ne met pas suffisamment en regard les opportunités qu’elle peut aussi apporter.

Ce manque de confiance et d’allant dans l’avenir se retrouve à l’échelle plus réduite de l’Union européenne et vient conforter le postulat d’une singularité de la posture française. Si la plupart des Européens reconnaissent à cette dernière une importance significative pour influer sur le cours des choses, dans un monde au sein duquel les rapports de force se réorganisent sous l’influence de nouveaux acteurs, force est de constater que, là aussi, la France s’interroge et reste dubitative. Comme l’a souligné M. Jean Mirel, directeur à la direction générale Élargissement de la Commission européenne auditionné par la section des relations extérieures et qui a d’emblée associé, dans son propos, les mots « *mondialisation* » et « *élargissement* », l’Union européenne a profondément changé. **Ces évolutions extrêmement rapides n’ont en revanche été que trop tardivement vues et intégrées, au premier chef par les élites dirigeantes françaises.** Sous l’influence des élargissements successifs, le cadre initial de la construction européenne a enregistré de profondes modifications : importance d’une pensée plus anglo-saxonne, prévalence d’un libéralisme plus affirmé, influence des pays nordiques trop souvent sous-estimée, mais aussi montée en puissance économique et politique de l’Espagne et désormais des dix derniers pays entrés à la faveur du cinquième élargissement.

L’inquiétude et le sentiment d’insécurité se répandent dans toute l’Europe et la crise financière actuelle autant que les tensions sur les prix de l’énergie, des matières premières et des produits agricoles ne pourront qu’accentuer encore la sensation d’incertitude et de doute sur l’avenir et sur la pérennité, dans un monde nécessairement limité en ressources, de modèles de développement fondés sur la consommation. Néanmoins, toutes les enquêtes diligentées en la matière l’illustrent : les Français, de façon plus marquée que leurs partenaires, font montre de doutes, d’incertitudes qui plongent leurs racines dans les mêmes peurs que celles qui nourrissent leur pessimisme dans la globalisation : crainte de l’effritement de la place des États-nations, peur de la suppression d’emplois sous

l'effet de délocalisations vers les pays à coûts salariaux plus bas, sur le maintien des systèmes de protection sociale... Selon « l'Eurobaromètre 67 » de 2007, 59 % des Français considèrent que l'Union européenne ne les aide pas à se protéger des effets négatifs de la mondialisation et 65 % jugent que le niveau national demeure plus pertinent que l'échelle européenne pour lutter contre le chômage.

Et pourtant, et là gît tout le paradoxe de la situation : le pessimisme d'un peuple peu confiant dans ses capacités à relever les défis et qui, selon M. Erik Izraelewicz, directeur des rédactions du quotidien *La Tribune* venu devant la section, n'aurait pas vu le monde changer. Et, dans le même temps, une posture qui ne l'empêche pas d'être dans le mouvement de la mondialisation, d'en jouer les règles du jeu et *in fine* de figurer parmi les acteurs qui comptent.

II - QUELLES SERAIENT LES CAUSES DE LA POSTURE FRANÇAISE FACE À LA MONDIALISATION ?

Pour quelles raisons nos concitoyens seraient-ils autant rétifs à la mondialisation ? Vouloir apporter une seule réponse à cette question serait une gageure et le Conseil économique, social et environnemental n'entend pas se placer dans cette perspective. C'est une approche plus pragmatique que votre rapporteur souhaite privilégier en se limitant à l'identification de trois facteurs.

Nos concitoyens assisteraient impuissants à ce qu'ils ressentent comme une dépossession de leur destin commun que l'affaiblissement de l'État, jusque là perçu comme le point central de l'action publique, traduit. Notre industrie nationale peinerait, en outre, à rattraper son retard, mettant à mal notre compétitivité dans un contexte toujours plus concurrentiel. Enfin, la complexité intrinsèque du phénomène de la mondialisation, de par ses interactions, accroîtrait la difficulté à en avoir une vision globale et réaliste.

A - L'ATTACHEMENT DES FRANÇAIS À UN ÉTAT FORT ET PROTECTEUR

Par leur histoire, les Français sont particulièrement attachés au rôle structurant, réputé protecteur et redistributeur de l'État. À leurs yeux, sa légitimité procède de sa capacité à réguler l'économie, à garantir la cohésion sociale, bref à défendre l'intérêt collectif.

Or, les Français peinent à prendre conscience des limites actuelles de son intervention. Ils réalisent que **l'État ne dispose que de marges de manœuvre de plus en plus réduites pour agir sur l'économie, l'orienter, en corriger les déséquilibres et les déficiences**. Et ce, dans un environnement qui, avec l'ouverture des marchés, estompe les frontières, dilue les responsabilités, recompose les espaces nationaux en pôles régionaux dont l'Union européenne est à cet égard l'exemple le plus achevé. Quant aux entreprises, pour nombre d'entre elles, le champ de leur action dépasse dorénavant le cadre national. Enfin, les déficits publics remettent en question ses capacités à assurer des

solidarités que les citoyens tenaient pour acquises et auxquelles ils attribuent légitimement une grande importance.

Cette perte de repères et le sentiment d'amenuisement de leurs protections se sont par ailleurs accentués, comme votre rapporteur l'a précédemment esquissé, avec l'évolution de la configuration de l'Union européenne. Les élargissements successifs de l'Europe ont entraîné un glissement du centre géographique de l'Europe vers l'Est mais également un pouvoir moindre de la France dans les processus décisionnels et l'élaboration de compromis qui maintenant se négocient à 27. En ce sens, la construction européenne revêt en elle-même, comme l'a rappelé dernièrement le Conseil économique, social et environnemental dans son avis *Quelles solidarités européennes faut-il renforcer face aux défis de la mondialisation ?*, un caractère inédit qui sans explication claire, sans implication forte des pouvoirs publics ne peut que dérouter et semer la confusion. À ce stade, on déplorera le manque d'information et de pédagogie dont a pâti, en France, l'édition européenne quant à ses modes de fonctionnement et plus fondamentalement quant à ses enjeux sur un échiquier mondial en pleine recomposition. Contrairement aux pays du Nord où les élargissements et leurs conséquences ont donné lieu à des débats publics, l'absence en France de tels échanges n'en apparaît que plus regrettable.

De surcroît, beaucoup de nos concitoyens peinent à être convaincus de la capacité d'intervention des organisations internationales : Organisation mondiale du commerce (OMC), Organisation internationale du travail (OIT), Fonds monétaire international (FMI). Ils connaissent peu leur action et peuvent ressentir l'enlisement des négociations commerciales multilatérales, le manque d'articulation entre les différentes instances et l'inégale application des normes qu'elles adoptent en matière sociale, d'environnement ou de santé publique, comme une preuve de leur impossibilité à agir pour une meilleure gouvernance de la planète.

Enfin, l'importance en France d'un État centralisé et fort n'a pas été contrebalancée par l'existence de **corps intermédiaires puissants et efficaces**. Or, de tels acteurs ont pour rôle d'interpeler, d'éclairer, de mobiliser l'opinion publique et par là même, de porter le débat et la contradiction face aux pouvoirs publics. Leur impact insuffisant ne leur permet pas de nourrir un discours plus audible sur les enjeux présents et à venir.

B - DES MUTATIONS INDUSTRIELLES TROP TARDIVES

Il y a indéniablement une tendance à un recul, à l'effritement des positions de la France aussi bien au sein de l'Union européenne qu'à l'échelle du monde.

Cette perte de compétitivité de l'économie française s'explique pour une part non négligeable par le retard de notre appareil productif à se moderniser, à s'adapter à la nouvelle donne d'un marché devenu mondialisé et sans cesse plus concurrentiel. Entre 1978 et 2003, l'industrie française a cru et s'est significativement développée. Elle a mené un important effort structurel de modernisation et de restructuration de son appareil productif. Les investissements industriels ont augmenté de 10 % en monnaie constante, et on a même pu observer un doublement de l'effort d'investissement par rapport à la valeur ajoutée. Ce ratio est passé de 7,5 à 15 % entre 1978 et 2002. Alors qu'au début des années 1990, notre pays était effectivement souvent considéré comme la lanterne rouge des grands pays industriels, cet ajustement a permis, à partir de 1992, un rebond en volume de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée totale, enravant ainsi la baisse du poids de l'industrie dans le PIB. La traduction la plus visible de cette modernisation de l'industrie française a été la progression remarquable des gains de productivité. La France, qui accusait initialement un handicap de 30 % en termes de productivité du travail, s'est hissée au cours de cette période à la hauteur de la productivité américaine en 2000 - soit une hausse de 80 % -. Elle a ainsi conquis, au cours des années 1990, un avantage prix et productivité vis-à-vis des deux grands rivaux industriels européens, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Pour autant, l'industrie française a vécu dans la même période une réduction massive de ses emplois qui marqua fortement la population française - – 30 % entre 1978 et 2002, soit – 1,6 million d'emplois -. Il s'agissait de la conséquence logique de la dynamique de gains de productivité, accompagnée de l'impact du processus d'externalisation de certaines fonctions engagé au sein des entreprises - impliquant un transfert des emplois du périmètre industriel vers la sphère des services -. Ses salariés durent également faire face à une appréciation plus qualitative de la structure de l'emploi industriel marquée par deux phénomènes : le déplacement des spécialités professionnelles et l'élévation générale du niveau de compétences. L'analyse des familles professionnelles entre 1982 et 2002 souligne l'élévation du niveau de compétences dans l'industrie : les ouvriers non qualifiés, toutes branches industrielles confondues, ainsi que les ouvriers qualifiés des secteurs les plus intensifs en main-d'œuvre - mécanique, textile, bois -, sont parmi les familles ayant perdu le plus grand nombre d'emplois ces trente dernières années. Or, ce sont aussi les populations de salariés les plus fragiles car les moins en capacité de s'adapter aux mutations de leurs emplois.

La reprise de l'industrie française demeure toutefois insuffisante, comme vient de le souligner le rapport publié, en avril 2008, par M. Cohen-Tanugi. La France se situe toujours dans une position « médiane, et parfois médiocre » au regard des objectifs fixés par l'Union européenne à Lisbonne en 2000. Notre pays ne satisferait que trois des quatorze objectifs identifiés par le Conseil européen pour faire de l'Union européenne « *l'économie la plus compétitive et la plus dynamique du monde* » d'ici à 2010. **La France pâtit de façon persistante d'un classement relativement défavorable, le poids de son industrie dans l'économie en termes de valeur ajoutée, d'emplois et d'investissement restant plus faible que dans les autres pays étudiés sur ces trente dernières années.**

Parmi les raisons invoquées, l'industrie française, qui accumulait à la fin des années 1970 un certain nombre de handicaps - peu moderne, retard d'investissement, faible compétitivité internationale -, a fortement mis l'accent sur sa modernisation et sa restructuration qui ont permis de mettre un coup d'arrêt à son recul. **Toutefois, les investissements n'ont pas été suffisants pour combler son retard. De plus, suivant la tendance générale en Europe, ils peinent aujourd'hui à se hisser au niveau de ceux que les États-Unis et d'autres pays anglo-saxons effectuent dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication.**

D'autres raisons sont également avancées autour de la perte de compétitivité de l'industrie de haute technologie française sur le plan international qui serait liée, **dans le domaine des hautes technologies, à des choix non pertinents au regard de l'environnement concurrentiel, des opportunités de marché et des montants de Recherche et développement (R&D) à consentir.**

En tout état de cause, il ressort que si le retard de la France ne se creuse plus, il n'en est pas pour autant comblé. Le rattrapage se fait malgré tout attendre et la situation n'en est que plus préoccupante dans un contexte de hausse de la facture énergétique et des matières premières. En outre, face aux performances insuffisantes de l'industrie française, on ne peut éluder le fait que la vigueur de certains pays comme l'Allemagne accuse le trait et donne le sentiment d'un décrochage français.

C - LA MONDIALISATION, UN PHÉNOMÈNE DIFFICILE À APPRÉHENDER

Entre malentendus, controverses, oppositions suscités par le mot « mondialisation », on mesure combien il est difficile de vouloir la définir ou plus modestement de chercher à en cerner les contours. En effet, **si la mondialisation n'est pas en elle-même un phénomène nouveau, c'est bien le contexte dans lequel elle se déploie qui s'est massivement modifié et qui lui confère un caractère multidimensionnel et particulièrement complexe.** En passant de l'antimondialisation à la revendication d'une « altermondialisation », la contestation se fait l'écho de ces évolutions.

En dépit de l'actuelle flambée des cours du pétrole dont les conséquences ne peuvent à ce jour être évaluées, **la mondialisation**, grâce à la diminution tendancielle des coûts des transports et des communications et l'expansion des nouvelles technologies de l'information et de la communication, a d'abord été **une formidable accélération**, comme il ne s'en est jamais produit dans le passé, des échanges entre les hommes mais aussi des flux de marchandises, de services et de capitaux. Par **une interdépendance accrue entre acteurs, la mondialisation, c'est aussi de nouvelles formes de compétition pour faire prévaloir des idées, et par delà, des modes de pensée et des visions de l'organisation du monde** qui remettent en cause les fondements mêmes de certains concepts comme ceux de frontières géographiques ou de souveraineté des États.

Dans le même temps, **ces interactions continues qui désormais affectent tous les secteurs d'activités rendent difficilement détachables les éléments qui pourraient être associés à la seule mondialisation**. Un exemple : la hausse des prix des produits laitiers doit-elle être attribuée, dans un discours confus, à la mondialisation ou n'est-elle pas très largement la conséquence d'une augmentation de la consommation de laitages par une population dont le niveau de vie s'améliore conjuguée à une spéculation sur le cours des matières premières agricoles ?

De façon plus générale et alors qu'elle touche, dans bien des domaines, la vie quotidienne de chacun, la mondialisation souffre **d'une expertise qui se caractérise avant tout par son éclatement, sa parcellisation et une insuffisante transversalité quant à son approche**. Les sources d'information existent, des données statistiques sont disponibles et les structures publiques ou privées qui rassemblent des informations et procèdent à des études et analyses sur la mondialisation sont nombreuses : organismes nationaux de recherche, institutions internationales - OIT, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)... -, universités, services d'études, administrations, centres rattachés aux fédérations professionnelles, aux syndicats, à des Organisations non gouvernementales (ONG). Mais, face à l'étendue du champ d'investigation, **force est de constater que le manque de coordination et de recouplement entre les travaux favorise les interprétations subjectives, nuit à l'instauration d'un débat démocratique et contradictoire entre l'ensemble des protagonistes et ne permet pas d'apporter des éléments de réponse aux questions légitimes que les Français se posent en la matière**. Or, la complexité du phénomène résulte d'un ensemble de facteurs et d'interactions entre lesquels il est difficile - et comment pourrait-il en être autrement ? - pour tout un chacun de faire le tri.

Enfin, la langue française ne contribue pas à faciliter la compréhension de la mondialisation. En effet, si le terme anglais de *globalization* a été repris par la plupart des langues, **le français recourt à deux mots : « globalisation » et « mondialisation ».** Cette distinction, dans les faits, n'est pas neutre. Pour certains spécialistes ces deux expressions peuvent être utilisées indistinctement. Pour d'autres, en revanche, ces deux termes ne sauraient se confondre car ils sous-tendent des approches différentes. Le terme « mondialisation » serait plus réducteur, en ce sens qu'il ne rendrait pas compte du caractère nouveau de l'actuel processus. Car, la mondialisation n'est pas en soi un phénomène inédit. Elle plonge ses racines dans l'histoire, avec des civilisations très anciennes qui avaient déjà su, en leur temps, développer largement l'activité commerciale. Dans ce contexte, **le terme « globalisation » traduirait donc plus fidèlement la nouvelle réalité, selon laquelle l'accélération du progrès technique ainsi que la croissance des échanges commerciaux et des flux financiers se conjuguerait pour une intégration toujours plus poussée des marchés.** C'est l'ampleur prise par le phénomène et l'imbrication entre toutes ses composantes qui auraient permis de franchir une nouvelle étape dont **les firmes multinationales** en seraient l'expression la plus achevée. Car, l'interpénétration des activités de ces entreprises, au travers de leurs filiales implantées sur tous les continents, leur permet de définir, en s'affranchissant de toute attache territoriale, des logiques d'organisation et des stratégies de conquêtes qui se situent à l'échelle du monde. En tout état de cause, **cette ambiguïté de vocabulaire, pour une langue aussi riche que la nôtre, est révélatrice de la difficulté de s'entendre autour d'une définition et au delà, d'éclairer la discussion pour le plus grand nombre.**

III - COMMENT PERMETTRE AUX FRANÇAIS DE SE CONSTRUIRE UNE VISION RÉALISTE ET PLURIELLE DE LA MONDIALISATION ?

Le Conseil économique, social et environnemental fait sienne la conviction de M. Hubert Védrine qui, dans son rapport sur la mondialisation, met l'accent sur la nécessité pour les Français de passer d'un manque de confiance face à la mondialisation à une attitude ambitieuse et clairement affichée dans la mondialisation. Mais à cette fin, ils ont besoin de se forger une vision plus étayée de ce phénomène qui leur permettrait de faire plus aisément la part entre les peurs qui relèvent de l'irrationnel et celles qui, au contraire, appellent une réponse des pouvoirs publics. **Il s'agit donc bien de répondre à un double besoin d'information et de formation.**

Tel est le sens que le Conseil économique, social et environnemental souhaite donner à ses propositions.

A - DIFFUSER LES OUTILS DE COMPRÉHENSION DE L'ÉCONOMIE ET DE LA MONDIALISATION

Les sciences économiques sont une discipline qui vise à améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux, et *a fortiori* de la mondialisation, mais également les conditions matérielles de la vie en société.

Aujourd'hui, les Français déclarent ne pas avoir une bonne maîtrise des concepts de l'économie. Dans le même temps, selon un sondage TNS-Sofres (Taylor Nelson Sofres) de mars 2007, ils sont 90 % à estimer, qu'en tant que citoyen et électeur, il est important de s'y intéresser et 75 % à vouloir mieux la maîtriser.

Un effort de formation s'impose donc et c'est en s'appuyant d'abord sur l'école et l'entreprise qu'il convient de le mener. Quant aux actions de vulgarisation autour de l'économie, elles doivent venir en complément.

1. Mieux insérer et mieux valoriser l'enseignement de l'économie dans les programmes

L'enseignement de l'économie est apparu relativement tard. « Des modules de découverte professionnelle » ont été institués au collège. Il existe au baccalauréat une filière de « sciences économiques et sociales » qui attire un nombre non négligeable d'élèves. Mais dans le même temps, l'enseignement de l'économie, qui fut obligatoire en seconde entre 1982 et 1993, s'est transformé en une simple option.

Dorénavant, l'école devrait aussi délivrer les clés de lecture du monde économique environnant au sein duquel se développent les entreprises. **Le Conseil économique, social et environnemental estime que dès le collège, cet enseignement devrait être dispensé.**

L'enseignement actuel de l'économie n'est, en effet, pas abordé selon une approche suffisamment concrète et il ne permet pas de répondre aux questions que les élèves se posent tout naturellement sur les faits économiques de la vie quotidienne.

En tout état de cause, **les partenariats entre écoles et entreprises gagneraient à être dynamisés et c'est bien à un renforcement de leur assise qu'il convient de s'attacher. La découverte de l'entreprise offre aux jeunes l'opportunité de s'informer, de s'initier à la réalité du milieu professionnel. Il faut l'encourager.** Dans cette perspective, la **multiplication des visites d'entreprises et des interventions, dans les classes, des acteurs de la vie professionnelle** constituerait un élément très positif.

Par ailleurs et parce que les enseignants sont les premiers promoteurs d'une approche de l'économie, la formation qu'ils reçoivent est à cet égard déterminante et il est important que **la connaissance de l'entreprise figure parmi les modules de leur cursus.** Dans le cadre de la réforme de leur formation qui se profile, c'est un aspect qu'il conviendra de ne pas négliger.

2. Développer l'information et la formation économique dans les entreprises

L'économie n'est pas une science réservée aux experts car elle concerne chaque individu qui participe par son travail au fonctionnement de l'économie nationale. Pourtant, beaucoup de Français la perçoivent comme une discipline ardue, difficile d'accès, voire rébarbative. De plus, dans un contexte de mondialisation accélérée qui revêt de plus en plus le visage d'une financiarisation incontrôlée et incontrôlable faute de régulation, ils éprouvent le sentiment de ne pas disposer des éléments d'information et de formation indispensables pour aborder des problèmes qu'ils ressentent comme particulièrement complexes. Et l'actualité de ces derniers mois avec la crise dite des *subprimes* ne saurait, après les crises de 1997 et 2001, faire refluer ce sentiment. En révélant l'extrême fragilité de tout un système financier déconnecté des fondamentaux de l'économie, elle confère, bien au contraire, toute sa légitimité à cette quête d'une meilleure compréhension des faits économiques et financiers dont l'impact peut se mesurer chaque jour et sur les perspectives de croissance de la nation, et sur la vie des entreprises. À cet égard, la pression exercée par les marchés financiers sur ces dernières, avec le poids considérable pris par l'actionnariat, expliquerait, pour une part non négligeable, selon le Conseil pour la diffusion de la culture économique (CODICE), le « divorce » actuel entre les grandes entreprises et l'opinion.

Face à ces évolutions et afin de jeter les bases de la construction d'un nouveau contrat social, notre assemblée juge essentiel que les entreprises s'investissent pleinement dans **le développement** chez les salariés **d'une culture économique**. Elle rappelle tout particulièrement **le rôle fondamental**, en ce domaine, **des comités d'entreprises** qui disposent de prérogatives économiques précises. Les informations dont ils disposent sur la gestion et la marche des entreprises et la formation reçue par les élus donnent, en effet, à ces représentants du personnel la capacité de prendre en compte la dimension économique des entreprises, d'anticiper sur les difficultés qui s'annoncent et le cas échéant de formuler, avec l'appui d'experts extérieurs, des propositions alternatives en cas de réduction des effectifs. Pour aller au-delà et mieux associer l'ensemble des salariés, **elle préconise donc qu'une part plus conséquente des sommes versées au titre de la formation professionnelle soit précisément affectée à la formation économique des salariés**. Comme le suggère le CODICE, des stages plus nombreux pourraient être organisés directement au sein de l'entreprise ou proposés par le biais **du crédit formation** auquel chaque salarié a droit.

3. Contribuer à la vulgarisation de l'économie

Au-delà de l'enseignement de l'économie par les canaux traditionnels, c'est bien une communication plus pédagogique de l'actualité économique et une « culture de la mondialisation » qu'il convient de promouvoir activement.

Le CODICE s'y essaie depuis sa création le 4 septembre 2006 en proposant notamment, en liaison avec l'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF), des ateliers de l'économie. Leur vocation est de permettre, sur les grands sujets économiques, d'instaurer, selon un mode qui se veut plus interactif, un dialogue entre les responsables du ministère de l'Économie et des finances et la presse. Il peine cependant à trouver sa place et son action, sans impact pour le grand public, reste à l'évidence confinée à des cercles restreints.

Ce sont donc bien **les médias**, en tant que **vecteurs de large diffusion de l'information**, qui doivent s'impliquer davantage pour répondre à la demande d'information et d'explication exprimée par nos concitoyens. **La télévision est le premier d'entre eux pour le grand public**. Le succès remporté par l'émission de M6, « Capital », diffusée à une heure de grande écoute, prouve qu'il est possible d'amener le public sur des sujets de prime abord difficiles à traiter. On regrettera toutefois que, dans son esprit, cette formule à la fois attrayante et pédagogique n'ait pas été reprise ou déclinée par d'autres chaînes. **La multiplication des chaînes, avec l'extension du réseau de la Télévision numérique terrestre (TNT), devrait en revanche offrir de réelles possibilités**. Certaines chaînes, à l'instar de LCI (La chaîne info) ou d'i-Télé, ont su, d'ores et déjà, opportunément s'en saisir. **La radio** également très écoutée fait peu de place, hormis les stations spécialisées comme BFM (*Business FM*) ou Radio classique, aux problèmes économiques. **Le CESE considère que ce média émettrait un signal fort en ouvrant ses grilles de programmes à une information plus exhaustive sur ces aspects**.

La presse écrite a bien entendu également son rôle à jouer. Mais, force est de constater que le mode de traitement de l'information économique diffère considérablement selon le type de presse. Entre la presse quotidienne ou de magazines d'informations générales qui privilégie une approche soit plus factuelle soit plus politique et la presse économique et financière spécialisée qui s'adresse à un public plus ciblé de décideurs, de professionnels, de cadres avertis, l'éventail est large. Et si on ne peut que saluer les efforts notoires de promotion des sujets dits « économiques » menés ces dernières années par la presse généraliste, **il serait toutefois souhaitable de faire preuve de plus d'imagination et de plus de pédagogie pour capter un lectorat plus large, susciter son intérêt et *in fine* le retenir**. En effet, selon un sondage TNS-Sofres effectué en mars 2007, 44 % des Français avouent ne comprendre qu'une petite partie des sujets économiques traités par les journalistes. Et, comme le relève l'Institut pour le développement de l'information économique et sociale (IDIES) créé en septembre 2007, l'information diffusée est effectivement à deux vitesses. Si les décideurs disposent d'une information qui peut être jugée d'assez bonne qualité, répondant à leurs attentes et à leur positionnement social, l'information pour les citoyens demeure parcellaire, trop technique et peu critique.

Enfin, l'internet constitue désormais un espace de formation et de diffusion des outils de compréhension de l'économie et de la mondialisation qui peut rassembler une grande diversité de publics. Les nombreux sites traitant de ces problématiques mais aussi un certain nombre de blogs particulièrement riches en analyses témoignent de la richesse de l'offre. Il y a là une opportunité formidable à exploiter, particulièrement adaptée à une diffusion de masse. Pour ces raisons, **le Conseil économique, social et environnemental ne verrait que des avantages à la création d'un portail indépendant de référence sur la mondialisation** qui, dans un but de facilitation des recherches et de meilleure communication, recenserait les adresses des sites disponibles ainsi que les liens adjacents.

B - SUSCITER LE DÉBAT PUBLIC SUR LA MONDIALISATION

1. Organiser le débat public

Dans l'avis *Vers une mondialisation plus juste*, adopté en 2005, M. Alain Deleu, rapporteur, écrivait : « *Entre peur et espoir, mobilisation et sentiment d'impuissance, les acteurs économiques et sociaux mesurent le contraste saisissant que la mondialisation présente, avec l'immense potentiel qu'elle apporte pour le développement des peuples, et les inégalités ou déséquilibres inacceptables sur le plan éthique et intenables sur le plan politique qu'elle laisse perturber, voire qu'elle contribue à accentuer entre les pays et à l'intérieur de ces derniers* ».

Ce constat est toujours d'actualité et plus que jamais au cœur des interrogations et des inquiétudes des Français. La fracture Nord/Sud est toujours aussi large et l'essor d'un certain nombre de pays en développement n'a en rien réduit les écarts entre pays riches et pauvres. Par ailleurs, les pays développés sont désormais confrontés à la remise en cause de leur hégémonie avec l'arrivée de ces nouveaux géants que sont le Brésil, la Chine, l'Inde... La réalité s'impose : l'Europe et les États-Unis ont connu leur apogée sur la scène internationale. De nouveaux acteurs pèsent désormais très lourd mais cela ne signifie pas pour autant que les pays du Nord soient hors jeu : **la mondialisation aiguise la concurrence mais elle offre aussi de nouvelles opportunités ; à nous de savoir les saisir, à nous de savoir mobiliser nos capacités pour relever la compétition. Et à nos dirigeants politiques de parler un langage clair et mobilisateur pour une vision stratégique de la France dans la mondialisation qui remette l'Europe au cœur du débat public.** Car c'est seulement dans le cadre d'une Union européenne forte, et non en faisant cavalier seul, que les États européens pourront influer sur le cours de la mondialisation.

Certes, le concept de mondialisation demeure singulièrement difficile à définir. Certes, le caractère à la fois parcellaire et disparate des informations diffusées sur la mondialisation, allié à un manque de pédagogie et d'une vraie prise de parole des pouvoirs publics sur le sujet, a pu constituer un terreau

favorable au développement d'un sentiment de défiance, voire même à instiller chez certains l'illusion d'un possible « refus » de la mondialisation.

Néanmoins, le Conseil économique, social et environnemental ne peut qu'insister sur **la responsabilité des faiseurs d'information et des détenteurs de la parole publique pour nourrir, au delà des seuls experts, la confrontation des idées et le débat public**. En particulier, il incombe aux hommes politiques de prendre résolument **le parti d'aborder sans complexe** les thèmes liés à l'économie en général et à la mondialisation en particulier. **Ce n'est qu'à cette condition que l'opinion publique pourra s'approprier la question et s'interroger sur ce qu'elle en attend.** Le CESE, dont un certain nombre de travaux ont déjà abordé cette dimension, doit prendre toute sa place dans le débat.

Dans ce contexte, le débat doit pouvoir s'appuyer sur **une analyse ciblée des conséquences de la mondialisation sur le positionnement de la France dans le monde**. À cette fin, il est indispensable de disposer d'un tableau de bord des performances de notre pays à l'international. **Pour notre assemblée, la démarche de prospective « France 2025 » engagée sous l'égide du secrétaire d'État chargé de la Prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique va indéniablement dans ce sens** : l'objectif affiché est de se doter, à l'instar de beaucoup d'autres pays aussi différents que la Grande-Bretagne ou la Corée du Sud pour ne citer que ces deux-ci, d'une stratégie déclinée en différents *scenarii*, à l'horizon de dix ou quinze ans. À l'aune des grandes tendances qui se dessinent à l'échelle du monde et à ce stade, elle considère que **le diagnostic qui vient d'être établi répond à l'exigence première de disposer d'un solide état des lieux pour décrypter les faits, apprécier nos forces et nos faiblesses et éclairer les choix politiques présents et futurs**. Elle souhaite cependant mettre l'accent sur l'importance d'une structure pérenne clairement identifiée et dédiée à la production de statistiques pour assurer une mise à jour continue de ce tableau de bord. Enfin, il se félicite de l'existence, parmi les huit groupes de réflexion, d'un groupe appelé à travailler sur la thématique de la mondialisation.

2. S'appuyer sur une analyse partagée

Si l'**expérience acquise par nos voisins en ce qui concerne cet exercice d'anticipation mérite d'être regardée avec soin, les modalités d'organisation par certains d'entre eux du débat public doivent aussi retenir l'attention**. Le Danemark a développé un dispositif tout à fait intéressant pour **stimuler l'émergence d'un débat public** sur la mondialisation. Il repose sur un « Conseil danois pour la mondialisation » qui réunit de façon régulière Premier ministre, membres du gouvernement et représentants de la société civile. Cet organisme consultatif anime un travail sur la mondialisation dont les réflexions se situent dans un processus largement ouvert sur les divers groupes de la société, gage de pluralité de l'expression et de transparence des échanges. Les documents qui viennent en appui des réunions de cette structure font l'objet d'une large

publicité auprès de la presse mais également auprès du grand public via un site internet spécifique. Par ailleurs, les orientations qui ressortent de ses travaux alimentent les travaux parlementaires et *in fine* contribuent à l'émergence d'un consensus autour des orientations et décisions politiques à arrêter.

Il y a là source d'inspiration et le Conseil économique, social et environnemental serait tout à fait favorable à **la création, sous la forme juridique d'une fondation d'utilité publique, d'un Observatoire de la mondialisation**. Déjà, en décembre 2003, le rapport élaboré à la demande du Premier ministre, M. Jean-Pierre Raffarin par le sénateur Serge Lepeltier concluait à la pertinence de la mise en place d'un « Observatoire national des effets de la mondialisation » (ONEM). Afin que son **indépendance et la pluralité de l'expression** soient garanties dans les meilleures conditions, il lui semble que la constitution d'un Conseil de surveillance tripartite et d'un directoire, qui impose une composition différente pour chacun des deux organes, serait, pour sa gouvernance, l'option à privilégier.

Quant à son rôle, il ne serait pas de prendre position ou de donner des avis. Il n'aurait pas davantage vocation à se substituer aux instituts, centres de recherches universitaires et autres institutions ou organismes existants. **Carrefour de rencontres et de dialogue, la définition du périmètre de ses missions devrait être guidée par la seule exigence de contribuer à mieux faire comprendre les enjeux et les conséquences de la mondialisation et de donner aux citoyens les éléments d'une meilleure connaissance du phénomène.** En effet, le défi majeur de cet observatoire serait précisément d'initier, de provoquer le débat public sur la mondialisation, en structurant prioritairement son programme d'activités autour de manifestations conçues et organisées pour le plus grand nombre : forums, actions d'animation sur les lieux d'enseignement, débats en ligne, expositions, conception d'une vitrine présentant de façon vivante l'économie, comme ont su le faire la Cité des sciences et de l'industrie, le Conservatoire national des arts et métiers ou le Museum d'histoire naturelle en d'autres domaines. Dans cette configuration, l'attention apportée à la qualité et aux modalités techniques de **la diffusion de l'information** sera un facteur déterminant. En tout état de cause, elle supposera, élément clé du dispositif, **une collaboration très étroite avec les médias** pour aller à la rencontre des citoyens et assurer ainsi un réel accès de tous à une information large et plurielle.

Afin de répondre à ce double objectif d'animation et d'information, deux conditions devront, par ailleurs, dès le départ, être réunies. D'une part, cet observatoire devra rassembler, en son sein, l'ensemble des acteurs concernés : acteurs politiques, économiques, sociaux, mouvements associatifs qui chacun, dans son champ d'action, participe déjà du travail de maturation sur la thématique de la mondialisation, **mais aussi et surtout le grand public**. D'autre part, pour nourrir et alimenter la réflexion et le débat public, **ses missions devront se concentrer sur : la valorisation de l'expertise** par le recensement et la coordination des données et études disponibles qui sont, et nous l'avons

précédemment souligné, très nombreuses et pour beaucoup de grande qualité, mais en règle générale, uniquement connues de cercles restreints et directement concernés ; **le lancement, par appel d'offres, d'études à caractère plus transversal** destinées à compléter et à conférer un impact plus fort à cet existant ; **la recherche de synergies** entre les nombreux organismes qui à un titre ou un autre travaillent actuellement dans le champ de la mondialisation.

La dimension « mondialisation » est désormais de plus en plus au cœur des travaux conduits par notre assemblée et à cet effet, il serait souhaitable qu'un lien organique soit prévu avec cet observatoire. Dans cette perspective, **le Conseil économique, social et environnemental pourrait utilement s'appuyer sur son centre de ressources et être à l'initiative de l'organisation, chaque année, d'un débat sur la mondialisation.**

CONCLUSION

La mondialisation n'est pas en soi un phénomène nouveau mais, à la faveur du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, elle revêt une toute autre ampleur : **d'un côté**, une accélération de la circulation des individus, des échanges de biens et de services, une expansion des marchés de capitaux, l'émergence de nouvelles puissances avec une redistribution des richesses à l'échelle de la planète ; **de l'autre**, dans un monde devenu globalisé et interdépendant, de graves menaces pour l'environnement, des risques d'épuisement et de conflits pour l'obtention des matières premières fossiles et agricoles, le maintien de zones de grande pauvreté en proie aux guerres, à la famine et aux maladies.

Face à ces évolutions très profondes, les Français, comme la plupart des Européens expriment des craintes. Ils marquent des appréhensions car la mondialisation a des conséquences sur la vie de chacun : des opportunités de débouchés nouveaux avec à la clé des emplois maintenus ou créés, des produits de consommation moins chers mais dans le même temps, des destructions d'emplois, des délocalisations et sous la pression d'une concurrence exacerbée, des inquiétudes sur la pérennité des systèmes de protection sociale. Ils affichent également des préoccupations vis à vis d'une mondialisation qui érode les spécificités culturelles et linguistiques des peuples et *in fine*, tend à banaliser et à uniformiser les modes de vie et d'organisation des sociétés.

Enfin, ils s'interrogent car cette mondialisation, qui conjugue donne économique, financière, lutte d'influence pour faire prévaloir des systèmes de pensées et des normes, ne cesse de se complexifier. Et nos concitoyens éprouvent à cet égard le sentiment que ni la France, ni l'Europe ne disposent d'une vraie stratégie pour agir et influer sur son cours.

Au travers de cet avis, le Conseil économique, social et environnemental s'est donné pour objectif, non pas d'analyser la mondialisation - ce que beaucoup d'études et de rapports ont déjà fait et feront encore -, mais de réfléchir sur les moyens d'apporter des réponses plus adaptées à la demande d'une meilleure compréhension de ce phénomène.

À cette fin, notre assemblée a souhaité placer, au cœur de la réflexion, l'appropriation par l'opinion publique du débat sur la mondialisation en mettant l'accent sur deux priorités : la nécessité d'engager un effort national massif en faveur de l'amélioration de la culture économique de tous, l'importance de créer un espace de dialogue et de rencontres dédié à la mondialisation et conçu avec la seule exigence de la plus grande proximité avec nos concitoyens.

Dans un contexte mondial qui évolue extrêmement vite, les Français, parce qu'ils sont souvent plus pessimistes que leurs voisins européens, doivent reprendre confiance en leur avenir collectif. C'est fort de cette conviction et en s'appuyant sur toutes les composantes de la société civile que le Conseil économique, social et environnemental entend contribuer à faire évoluer le débat.

Deuxième partie
Déclarations des groupes

Groupe de l'agriculture

Depuis ces derniers mois, l'actualité ne finit pas de nourrir les inquiétudes à l'encontre de la mondialisation. La crise bancaire aux États-Unis ne semble pas connaître de fin. Chaque jour apporte son lot d'entreprises emportées par la tourmente. Nous savons déjà que cette crise aura des répercussions sur le niveau de notre activité économique. La question est désormais de savoir avec quelle ampleur et sur quelle durée.

Le monde est ouvert. La multiplication des échanges, encouragée par une libéralisation croissante des réglementations, a tissé peu à peu un réseau enchevêtré d'intérêts. Les notions de rentabilité deviennent prégnantes, incitant à des prises de risques excessives, avec les effets désastreux que l'on connaît trop bien.

Ce que l'on pressentait depuis des années se réalise de façon progressive autant qu'inéluctable. Le pouvoir politique tend à s'effacer devant le poids des intérêts économiques. Sa marge de manœuvre devient plus étroite. Il est même des moments où il peine à s'affirmer. La mondialisation a ses propres cycles, indépendamment des politiques publiques.

Le secteur agricole n'est pas exempt de telles situations. La très forte hausse des prix mondiaux l'a montré il y a peu. L'agriculture peut aussi être le jouet de spéculateurs. Elle est en tous les cas l'objet d'une forte rivalité entre les pays producteurs, facilitée par une déréglementation croissante. Les pouvoirs publics européens se sont eux-mêmes désarmés en abandonnant les systèmes de régulation qu'ils avaient à leur disposition, livrant ainsi les marchés à des logiques libérales désastreuses.

On comprend aisément les appréhensions qui naissent de cette mondialisation mal maîtrisée et dès lors perçue dans ses seuls effets négatifs.

La mondialisation n'est pourtant pas un phénomène nouveau. Dans le passé, la France a su en tirer profit jusqu'à devenir la cinquième puissance commerciale du monde. Elle doit pour l'avenir se ressaisir et rassembler ses atouts. C'est à ce prix qu'elle retrouvera le niveau de croissance qui lui fait défaut.

L'agriculture et l'agro-alimentaire comptent pour 13 % du PIB. Ils peuvent contribuer de façon non négligeable à trouver cette croissance qui nous manque tant.

Les secteurs agricole et agroalimentaire ont toujours été des atouts pour notre économie et pour la société dans son ensemble. Les emplois créés, les performances à l'exportation qui permettent de réduire, dans la balance commerciale, le déficit des autres secteurs de l'économie, le maintien à travers le territoire de ces PME et TPE qui sont aujourd'hui l'attention des pouvoirs publics (le Premier ministre ne vient-il pas de saisir notre assemblée de la question des entreprises de taille intermédiaire), tout cela figure parmi les éléments clefs du dynamisme national.

L'évolution des conditions climatiques de la planète peut même conférer un avantage supplémentaire à la France qui a la chance d'être située en zone tempérée. Une agriculture performante, susceptible d'entraîner dans son sillage l'activité de tant d'autres secteurs, est assurément un élément positif pour l'économie. Mais, cela ne se fera pas en l'absence de véritable stratégie.

Cela exigera de maintenir un haut niveau de compétitivité qui soit également compatible avec les choix de société qui sont les nôtres. Si nous voulons sauvegarder notre modèle alimentaire au mépris des intérêts financiers de quelques sociétés internationales, il est impératif de garder une recherche agronomique et génétique de grande qualité, capable d'assurer notre indépendance en rivalisant avec celle des autres puissances agricoles.

Cela exigera également d'encadrer et d'harmoniser les échanges agricoles internationaux par des règles claires et équitables. Un libéralisme excessif ne peut pas être acceptable dans un secteur aussi stratégique qu'est l'agriculture. Les enjeux pour la société, pour l'alimentation et pour l'économie sont trop grands pour que l'on n'accorde pas à ce secteur toute l'importance qu'il requiert.

La mondialisation a changé de nature. Le nombre croissant des pays appelés à participer aux échanges internationaux en a bien évidemment renforcé la compétition. La France n'en a pas pour autant perdu ses atouts. Si elle veut bien s'en rendre compte et procéder aux réformes qui s'imposent pour les valoriser, elle aura alors tous les moyens de retrouver une pleine puissance économique.

Groupe de l'artisanat

Partageant l'ambition de cet avis d'inscrire la France dans la mondialisation en réfutant catégoriquement les attitudes négatives, le groupe de l'artisanat craint malheureusement que le retour à la confiance des Français ne soit pas suffisant pour relancer la croissance. En effet, les résultats médiocres de l'activité en ce dernier trimestre, avec toutes leurs conséquences sur les déficits publics ajoutés aux incertitudes liées au contexte géopolitique et financier, attestent de l'ampleur de la crise et surtout de la faiblesse des marges de manœuvre de la France.

Dans ce contexte fragile, appeler à l'information et à la formation à l'économie dès le plus jeune âge est prioritaire à condition d'associer tous les acteurs. Le fait qu'aujourd'hui une très grande place soit faite aux entreprises mondialisées tant au niveau des médias que des politiques apporte à la confusion en oubliant des pans entiers d'activités pourtant créateur de richesses et d'emplois.

Au moment où les besoins de mise à jour des connaissances sont criants pour faire face à la concurrence et aux nouvelles exigences du marché, le groupe de l'artisanat émet des réserves quant à l'utilisation des fonds collectés auprès des entreprises pour financer la formation des représentants du personnel à l'économie. Compte tenu de l'obsolescence rapide des qualifications, de la

pénurie d'emplois dans des secteurs traditionnels, il est impératif de privilégier l'adaptation permanente des savoir-faire en encourageant la mobilité et d'attirer de nouveaux talents en renforçant les visites d'entreprise et les interventions de professionnels dans les établissements scolaires et d'enseignement supérieur sans lesquels l'avenir de ces métiers serait compromis.

Plus globalement, les médias devraient contribuer à une communication plus pédagogique de l'actualité économique en visant non seulement la vulgarisation de l'économie mais surtout mettre davantage en avant les expériences et initiatives de développement durable prenant en compte les aspects tant économiques que sociaux et environnementaux pour éclairer les Français sur les potentialités de ce monde.

Concernant plus particulièrement les entreprises artisanales, leurs représentants souhaitent être associés au débat public afin que la dimension « penser petit d'abord » ne soit pas écartée de la réflexion au moment où elle vient d'être reconnue à sa juste valeur au niveau européen.

Même si effectivement la France ne peut pas à elle seule influer sur le cours de l'histoire du monde, les entreprises attendent des pouvoirs publics français un renforcement de sa présence au niveau des instances internationales pour faire entendre la voix de tous ceux et celles qui contribuent quotidiennement au bien-être des populations.

Au-delà des nécessaires partenariats à créer au niveau international, il faut que la France s'inscrive durablement dans une stratégie offensive de l'offre en renforçant ses alliances au niveau européen pour créer les conditions d'un environnement favorable à l'activité économique. Il en va du respect de nos engagements du pacte de stabilité en matière de maîtrise des dépenses publiques mais également du retour à la confiance des Français dans leur avenir.

Le groupe de l'artisanat a voté favorablement cet avis.

Groupe des associations

Comment ne pas rejoindre Jean-François Bernardin dans son désir d'asseoir une meilleure appropriation des politiques par les populations en suscitant le débat public ? Le groupe des associations défend depuis toujours l'importance de compléter notre démocratie représentative par un dialogue civil participatif. A-t-on besoin pour ce faire de recourir à la création d'une fondation d'utilité publique ? Progresser dans la voie de la consultation organisée suppose, à nos yeux, de poursuivre et de renforcer la structuration de corps intermédiaires représentatifs de l'ensemble de la société civile : associatifs, entrepreneurs, syndicats, etc.

Nous partageons également l'analyse faite par le rapporteur - et largement partagée au-delà de notre assemblée par les élites politiques et économiques - soutenant la nécessité de favoriser une meilleure culture économique des Français.

On nous permettra en revanche de diverger sur la lecture des conséquences de ce manque de culture économique. Nous rejoignons sur ce point l'IDIES, citée dans le projet d'avis, pour nous interroger. La méfiance engendrée par les mutations d'une économie mondialisée disparaîtrait-elle naturellement si les Français disposaient de cette culture ? C'est considérer que l'inquiétude des Français - et de bon nombre de leurs voisins européens - est le signe d'une inaptitude à comprendre l'économie mondialisée. Cette lecture nous paraît laisser sous silence les solides raisons d'incertitudes pourtant évoquées dans l'avis : crise financière, tensions sur les prix de l'énergie, des matières premières et des produits agricoles, etc. L'actualité ne témoigne-t-elle pas des limites du système économique libéral ? Comment développer une culture économique alors que nos concitoyens perçoivent la mondialisation sous ses aspects les plus négatifs ?

Au titre des modalités proposées par le projet d'avis pour diffuser des outils de compréhension de l'économie et de la mondialisation, figure le renforcement des partenariats école / entreprises. Le groupe des associations est attaché à l'idée d'intégrer dans la culture économique l'ensemble des façons d'entreprendre. Nous avons déjà pu dire à l'occasion de l'adoption des avis d'Alain Deleu *Pour une mondialisation plus juste* et Didier Marteau *Du dumping au mieux-disant social*, que la mondialisation ne doit pas s'arrêter à la production de richesses. Une vision réaliste et plurielle de la mondialisation ne peut donc pas se centrer exclusivement sur la seule dimension économique, sans tenir compte des aspects sociaux et culturels primordiaux aux yeux des citoyens.

C'est pourquoi le groupe des associations s'est abstenu sur l'avis.

Groupe de la CFDT

Depuis longtemps, la CFDT considère que la compréhension et la prise en compte des données économiques sont des composantes de l'action syndicale. Les formations, réflexions et expertises que nous avons développées participent de cette approche. Forte de ses pratiques de terrain et de son expérience, la CFDT reste interrogative tant sur le constat que sur les propositions faits dans cet avis. De plus, nous regrettons l'absence dans cette réflexion de composantes géopolitiques et plus encore environnementales.

La méfiance dont les Français font preuve à l'égard de certains aspects de la mondialisation relève autant d'une approche critique que d'une méconnaissance ou du refus des réalités économiques. Cette perception critique est amplement justifiée lorsque l'on voit les conséquences sur l'économie européenne d'une crise financière générée aux États-Unis par le comportement d'organismes financiers qui étaient supposés s'autoréguler. Autant que la perte d'un État fort et protecteur, ce sont les carences des instances et procédures de régulations adaptées au nouveau contexte de la mondialisation qui inquiètent. Déplorer l'échec des négociations de l'OMC, la lenteur à concrétiser le concept du travail décent ou les difficultés de l'Europe à mettre en oeuvre des politiques

plus offensives de protection (légitime) et de régulation est, à notre sens, un signe de réalisme et non de frilosité.

Expliquer le fonctionnement de l'économie ne suffit pas à réconcilier les Français avec l'approche de la mondialisation. Il faut également rappeler que l'économie a pour finalité le bien-être de l'humanité. Pour entraîner un minimum de consensus, il faut des objectifs partagés et équilibrés. Or, ce point fait cruellement défaut. Comme le souligne le CODICE (Conseil pour la diffusion de la culture économique), le divorce qui s'est créé ces dernières années entre l'opinion, les entreprises et l'approche des questions économiques résulte d'abord de l'évolution du partage de la richesse créée par l'entreprise qui, désormais, se fait au profit du couple client-actionnaire au détriment des investissements garants de l'avenir.

En préalable à un projet partagé, nous soulignons la nécessité d'organiser le débat public sur l'économie et la mondialisation. Pour cela, l'urgence n'est pas dans la création d'une nouvelle structure telle qu'un Observatoire de la mondialisation mais, dans un premier temps, de faire connaître et de soutenir les nombreuses initiatives de qualité en matière d'information, d'analyse ou de débats dues à des organismes publics, associations, syndicats, secteur de l'économie sociale, organismes professionnels ou entreprises. La mise en réseau de telles initiatives par la création récente de l'Institut pour le développement de l'information économique et sociale participe de cette approche. De même, le rapport Euromonde 2015, une stratégie européenne pour la mondialisation, apporte un cadre et des éléments au débat pour donner suite à la Stratégie de Lisbonne.

Il est nécessaire d'ajuster les formations scolaires et universitaires dans le domaine économique afin que chacun dispose d'une autonomie de réflexion lui permettant, entre autres, de trier et de décrypter les différentes sources statistiques et leurs analyses ; la diversité de celles-ci devient alors une richesse pour le débat et ne doit pas être perçue comme un obstacle. Au delà de la formation initiale, la CFDT revendique, pour les représentants du personnel et les salariés, un élargissement des droits d'accès à une formation économique ouverte et dépassant le strict cadre de l'entreprise.

Nous voyons dans de trop rares conventions internationales, celle du transport maritime en est un bel exemple, l'occasion d'un dialogue social permettant de prendre en compte les réalités économiques et sociales. Par contre, nous voyons un frein réel à la prise en considération des aspects économiques de l'entreprise lorsque les représentants des salariés ne peuvent disposer d'informations pertinentes sur les activités internationales de leur entreprise ou lorsqu'ils sont invités à valider a posteriori des décisions de réorganisation sans réelle concertation, voire lorsque les cadres sont chargés de mettre en œuvre des réorganisations dont ils ignorent les enjeux. Nous nous félicitons à ce propos de l'engagement pris par la Commission à réviser la directive sur le Comité européen d'entreprise afin d'améliorer le cadre des débats.

Au vu de ces différences d'appréciation, la CFDT s'est abstenue.

Groupe de la CFE-CGC

Comme le Conseil économique, social et environnemental l'a déjà constaté avec son avis *Pour une mondialisation plus juste* de M. Deleu en 2005, l'attitude des français vis-à-vis de la mondialisation a peu évolué : elle continue de susciter plus d'inquiétudes qu'elle ne rencontre d'enthousiasme.

L'analyse menée dans cet avis se base sur un double constat : les Français expriment de fortes craintes à l'encontre de la mondialisation qui se mêlent à un profond sentiment de pessimisme pour ce qui est de leur vision de l'avenir. C'est dans la conjugaison de ces deux éléments qu'il faut rechercher la particularité française.

Parmi les causes qui ont conduit à cette particularité française, on cite l'attachement des Français à un État fort et protecteur, les mutations industrielles trop tardives et une complexité du phénomène « mondialisation » qui le rend difficile et inaccessible à nos concitoyens.

Le groupe de la CFE-CGC tient à souligner la nécessité d'investir plus dans la formation.

Il est indispensable qu'un enseignement des sciences économiques soit dispensé à l'ensemble des élèves du secondaire pour qu'ils appréhendent mieux leur vie quotidienne future et qu'ils comprennent plus facilement les notions de convention collective, de salaire, de productivité et ce qu'est une entreprise.

S'il faut revoir la formation des enseignants, il serait intéressant d'associer les partenaires sociaux à l'élaboration de ces nouveaux programmes.

Le groupe de la CFE CGC insiste également sur l'importance de développer l'information dans les entreprises

Il faut développer la formation des élus du personnel et leur donner les bases juridiques et économiques nécessaires à l'exercice de leurs attributions.

Il serait souhaitable d'initier enfin un vrai débat public sur la mondialisation

Le groupe de la CFE CGC partage l'analyse quant à la nécessité d'impliquer les médias dans le débat autour de la mondialisation afin que certains sujets soient divulgués au plus grand nombre, d'une façon directe et plus compréhensible.

Il est cependant urgent que les dirigeants politiques parlent un langage clair et mobilisateur pour une vision stratégique de la France dans la mondialisation et qui remette ainsi l'Europe au cœur du débat public.

Aujourd'hui, la crise financière qui se propage sur tous les marchés financiers et qui entraîne faillite de banques, récession, licenciements collectifs, inquiète les citoyens quant à leur pouvoir d'achat, leur emploi, leur logement. Toutes ces raisons ne font qu'aggraver la vision négative de la mondialisation.

Il est fondamental d'améliorer la gouvernance économique mondiale.

Le groupe de la CFE CGC a voté l'avis.

Groupe de la CFTC

Le décalage entre la perception des français et la présence de la France dans la mondialisation est bien réel. Celle-ci est ressentie très majoritairement comme une menace pour l'emploi et les entreprises alors qu'elle est aussi source d'activités et de richesse.

L'avis d'Alain Deleu sur *Une mondialisation plus juste* ou les travaux des assises chrétiennes de la mondialisation le mettaient déjà en évidence : la mondialisation est aussi une chance pour notre époque. Néanmoins, on ne peut en sous-estimer les effets négatifs par rapport à la remise en cause des régulations sociales, à l'interdépendance des économies et l'injuste répartition des richesses produites dans les pays et entre les nations.

Mais il est nécessaire de prendre également en compte les apports du développement des échanges mondiaux à la France. C'est pourquoi, le groupe de la CFTC approuve la démarche du rapporteur pour une approche plurielle.

Notre organisation partage en grande partie l'analyse des causes de la posture française face à la mondialisation et entre autres sur l'affaiblissement du rôle protecteur de l'État et l'insuffisance de poids des corps intermédiaires comme les syndicats. Il ne faut pas toutefois sous estimer le pessimisme des Français qui trouve ses causes dans de nombreux facteurs, à commencer par la durée d'une crise entamée depuis plus de 30 ans et qui se traduit par un chômage à haut niveau, une évolution à la baisse des droits sociaux, en particulier dans des domaines sensibles comme la santé, les retraites. Les embellies de la croissance n'ont jamais été assez durables pour répondre en profondeur aux inquiétudes. Les crises successives liées à la spéculation boursière, particulièrement celle que nous traversons, ne sont pas de nature à rassurer.

L'incapacité des États à mettre en place un minimum de régulation mondiale rend plus menaçant l'affaiblissement du rôle protecteur de la loi et de la négociation collective en France. L'absence ou la faiblesse des normes sociales et environnementales mondiales rend plus redoutable ou destructrice la concurrence entre États.

Le retard de la France à s'adapter à la nouvelle donne du marché mondialisé dans les années 1970 a nécessité des efforts considérables qui ont amélioré de façon importante la productivité mais à un prix social très lourd. Et nous partageons les doutes du rapporteur lorsqu'il constate que nous sommes toujours face à une insuffisance lorsqu'on regarde le niveau des dépenses des entreprises en matière de recherche et de développement.

Les effets à long terme du coût pour la collectivité du chômage, de l'exclusion et des transferts de charges de l'entreprise vers l'État semblent avoir été sous-estimés. Le poids financier de ce que les entreprises nomment « baisses de charges » peut, certes, se traduire par une amélioration à court terme des prix de revient, mais l'alourdissement de la dette publique qui en résulte compromet le pouvoir d'achat ou accroît les charges fiscales.

L'avis montre bien l'apport de la mondialisation à la France. De plus, le mouvement s'impose que nous le voulions ou non. La vraie question qui se pose n'est donc plus sur l'acceptation ou le refus de la mondialisation, mais bien comment en faire davantage une chance pour la France mais aussi pour l'ensemble des états, particulièrement les plus pauvres. D'où l'importance capitale du dynamisme des entreprises et de l'État et la nécessité de retombées positives pour les personnes grâce à une répartition plus juste des richesses produites.

Les propositions sur les moyens de communication, s'appuyant sur l'information et la formation, la vulgarisation économique, nous paraissent importantes. Il est également souhaitable d'avoir de vrais débats qui permettent de sortir de l'approche affective de la question que favorisent les médias. La création d'un nouvel observatoire spécifique doté d'un conseil de surveillance tripartite et d'un directoire de composition différente pourrait faire avancer la réflexion collective. Le groupe CFTC n'y est pas opposé. Il s'interroge sur l'opportunité de créer encore une nouvelle instance. Le sujet est certes très important mais peut-être faudrait-il s'assurer que sa mission ne pourrait pas être plus large ou que cette instance pourrait remplacer d'autres instances obsolètes.

Malgré ces quelques réserves, le groupe CFTC a voté favorablement l'avis.

Groupe de la CGT

Dès la présentation de cet avis, nous avons douté du fait que ce travail puisse compléter utilement l'avis rapporté par notre collègue Alain Deleu, *Vers une mondialisation plus juste*, largement validé par notre assemblée. La réalité de la mondialisation n'est mise en doute par personne. Et c'est justement parce que ce processus réel est d'une grande complexité qu'il relève d'approches plurielles et souvent contradictoires, ce que les auditions n'ont pas permis de souligner.

En fait, le parti pris retenu s'est limité à une tentative de justifications, soit du bien fondé de la mondialisation libérale, soit de l'inéluctabilité de ses conséquences. Tout ça ne serait qu'une affaire de pédagogie et d'information : il y a ceux qui ont compris et ceux, majoritaires, qui ne comprendraient rien.

Certes, les risques du libéralisme à tous crins sont pointés. Mais ils sont vus comme des dégâts collatéraux, une espèce de loi de la nature qui serait inexorable. À plusieurs reprises, nous avons évoqué la question de la régulation comme élément central. Il apparaît d'ailleurs que cette exigence a tendance à monter de toutes parts avec la crise financière que nous vivons et la crise économique qu'elle est en train d'induire. D'ailleurs, un des sondages cité dans l'avis fait état, de la part des citoyens, d'une demande de plus d'encadrement réglementaire et de régulation : alors incompréhension ou anticipation pertinente de nos concitoyens ?

En abordant le doute de nos concitoyens sur la capacité d'intervention des organisations internationales, l'avis englobe, OMC, FMI, OIT...Faut-il rappeler que si les décisions de l'OMC ou du FMI sont contraignantes, celles de l'OIT ne le sont pas et en tout état de cause pour ce qui concerne les deux premières, la question de la transparence et de la démocratie reste posée.

La revendication d'un travail décent, selon la définition de l'OIT, sera au cœur de la manifestation du 7 octobre, place du Trocadéro à l'appel de la Confédération syndicale internationale. Si la définition du travail décent devenait contraignante, nul ne doute que la mondialisation n'aurait plus le visage de la mise en concurrence sauvage des territoires et des êtres humains.

On ne peut pas parler de la mondialisation sans Europe. Elle a un rôle essentiel pour constituer un point d'appui efficace dans le cadre d'une mondialisation plus juste associant les dimensions économique, sociale et environnementale.

L'avis préconise également « *qu'une part plus conséquente des sommes versées au titre de la formation professionnelle soit précisément affectée à la formation économique des salariés* ». Nous considérons qu'au regard des besoins croissants à couvrir, il faut revoir à la fois les moyens et les priorités. La formation professionnelle ne peut servir de point d'appui à un reformatage idéologique.

Concernant les médias, l'avis souligne : « *la diffusion de l'information sera un facteur déterminant* », et, « *en tout état de cause, elle supposera, élément clé du dispositif, une collaboration très étroite avec les médias...* » Une ambition qui nous interpelle à un moment où le pluralisme et l'indépendance des médias vis-à-vis des groupes de pression économique sont redevenues problématiques.

Enfin, il importe de citer quelques chiffres qui, à notre sens, portent la marque des choix ou des impasses de ceux qui impriment ses traits dominants au processus actuel de la mondialisation : 925 millions de personnes souffrent de la faim, un milliard de personnes vivent avec moins d'un dollar par jour, onze millions d'enfants meurent de maladies qui pourraient être soignées, une personne sur quatre n'a pas accès à l'eau potable... dans le même temps, des profits substantiels ont été accumulés par les multinationales opérant dans chacun des secteurs que je viens d'évoquer. Voilà un constat qui reste, pour le moins, à dépasser.

Pour autant, nous partageons l'idée, avec d'autres, de plus en plus nombreux d'ailleurs, qu'une mondialisation basée sur la solidarité, sur le respect de droits fondamentaux garantissant aux femmes et aux hommes une vie digne, où l'économie serait à leur service et non l'inverse, est juste et possible.

Le groupe de la CGT a voté contre l'avis.

Groupe de la CGT-FO

Le groupe FO remercie le rapporteur pour avoir assumé la responsabilité du traitement d'un tel sujet.

En effet, plaider pour une « vision réaliste et plurielle de la mondialisation » n'est pas chose aisée dans un contexte économique apaisé. Lorsque, comme à l'heure actuelle, une tourmente financière gravissime balaye les marchés financiers mondiaux, la mission relève de l'impossible.

Le rapporteur évoque, à juste titre, le manque de confiance des Français dans les bienfaits de la mondialisation. FO partage cet avis, ainsi que le constat qu'ils sont de surcroît fort attachés à un État protecteur des valeurs de l'individu face aux exigences du collectif et vice-versa.

De plus, le constat sur les pertes massives d'emplois, toutes branches industrielles et toutes qualifications confondues, montrent que la France et l'immense majorité des Français n'ont pas encore profité de ces bienfaits. Il n'est pas inutile d'évoquer des secteurs porteurs et de pointe, comme l'aéronautique, dans lesquels la France et l'Europe sont leaders. Ceux-ci également sont frappés par des délocalisations vers la nouvelle Europe ou dans la zone dollar, où les coûts de fabrication sont plus faibles....

Le rapporteur dégagé quelques pistes intéressantes : les Français se méfient parce qu'ils ne comprennent pas bien. Il faut donc leur expliquer et quand ils auront appris, ils auront compris. Mieux faire connaître l'économie et le monde de l'entreprise dès le collège... Pourquoi pas ?

Mieux informer les salariés aux lois des marchés et au monde des affaires demande par contre des moyens. Qui financerà ? On entend suffisamment d'entrepreneurs claironner qu'ils n'ont pas à assumer un rôle social... Ce nouveau catéchisme économique les fera-t-il déroger à la règle ?

Sur la mondialisation, il faudrait organiser le débat public de manière permanente et objective, dites-vous. Mais n'y-a-t-il pas là une authentique gageure, tant les principaux médias, d'expression écrite comme audiovisuelle, sont désormais, en majeure partie, liés aux grands groupes industriels ?

Pour conclure, et synthétiser, la lecture, il y a quelques jours de ce projet d'avis, évoquait irrésistiblement une formule célèbre : « **n'ayez pas peur !** ». En formalisant aujourd'hui cette brève intervention, le groupe FO éprouve un malaise certain à constater que le monde entier vacille et que de manière arbitraire quelques individus peuvent suffire à faire entrer tout le monde dans une récession terrible. Cette pseudo «**main invisible**» supposée réguler les marchés semble aux abonnés absents : encore une fois, dans le temple même de la finance mondiale, c'est l'État et donc les contribuables qui doivent redresser la situation. Question de vie ou de mort du système.

La politique ne saurait se contenter de jouer les pompiers. Le gouvernement doit réellement gouverner et exercer, au nom du plus grand nombre, son devoir et son pouvoir de tempérer les débordements irrationnels de quelques uns.

Même si le groupe FO partage certaines des analyses du rapporteur, il ne saurait approuver dans ses conclusions un projet qui se borne à mettre l'accent sur les limites de la compréhension par le citoyen des phénomènes économiques, un projet qui passe sous silence le caractère complexe et irrationnel de mécanismes mondiaux destructeurs d'emplois et de justice sociale, générateurs d'inégalités inadmissibles et qui vont s'aggravant chaque jour.

C'est pourquoi le groupe Force ouvrière s'est abstenu sur ce projet d'avis.

Groupe de la coopération

La mondialisation a sorti de la pauvreté des millions d'êtres humains. Elle se traduit également par une redistribution des cartes sur l'échiquier mondial avec la montée en puissance des pays dits émergents, notamment la Chine, dont l'impact sur les équilibres économiques mondiaux est désormais déterminant. Elle a pour conséquence aujourd'hui une crise des ressources rares - énergétiques, minières et alimentaires -, une volatilité des cours accompagnée de spéculation et de déséquilibres financiers. Elle génère dans les pays développés des mutations économiques et sociales parfois douloureuses pour certaines populations et certains territoires. Ce phénomène est donc de plus en plus en complexe et imprévisible, et en avoir une vision claire n'est pas chose aisée.

Qui fabriquera la croissance de demain et qui sera en mesure d'en profiter et de s'adapter à cette nouvelle donne ? Pour relever ces défis, il est vrai que notre pays se distingue souvent par une certaine frilosité et une posture défensive, qui laisseraient à croire que nous ne sommes pas déjà pleinement dans le jeu de la mondialisation et que notre pays ne dispose pas d'atouts à valoriser.

L'avis souligne la nécessité d'une meilleure compréhension des phénomènes économiques. La méconnaissance alimente en effet les craintes. Tout commence à l'école où l'enseignement doit intégrer une meilleure connaissance du monde de l'entreprise et des mécanismes économiques ; cela passe aussi par la formation des enseignants. Action indispensable dans l'entreprise également : le groupe soutient la proposition pour qu'une part plus conséquente des sommes versées au titre de la formation professionnelle soit affectée à la formation économique des salariés. Les coopératives, par nature et dans les faits, sont engagées dans cette démarche de formation de ses responsables et de ses salariés pour comprendre et tenter d'intégrer, dans les projets d'entreprise, les mutations en cours. Par leur action, elles contribuent à préserver l'ancrage des emplois et des activités dans les territoires.

L'avis propose également de créer un espace de dialogue et de rencontres dédié à la mondialisation et visant à une plus grande proximité avec nos concitoyens. Cela est en effet nécessaire et notre assemblée a toute sa place à prendre dans l'élaboration de ce débat public. Elle a d'ailleurs élaboré, ces dernières années, des avis de qualité sur la mondialisation, qui ont contribué à une analyse équilibrée et permis de sortir de débats trop dogmatiques.

Le groupe de la coopération soutient l'affirmation de l'avis selon laquelle « nos dirigeants politiques doivent parler un langage clair et mobilisateur pour une vision stratégique de la France dans la mondialisation qui remette l'Europe au cœur du débat ». En effet, la mondialisation ne réduit pas la croissance mondiale mais elle en répartit différemment les parts et notre pays ne peut peser seul sur ces évolutions. D'une façon générale, le groupe de la coopération pense que la nécessité de la régulation de cette nouvelle donne internationale doit être mise au cœur de l'action de la France, notamment au sein de l'Union européenne et au niveau de l'OMC.

Le groupe de la coopération a voté en faveur de l'avis.

Groupe des entreprises privées

Le groupe des entreprises privées observe que s'attacher à traiter de la mondialisation et chercher des solutions pour la rendre plus attractive aux yeux des Français est une tâche ardue à laquelle s'est attaché le rapporteur avec succès. Car force est de constater que, bien que l'opinion des citoyens évolue, ils ont une vision négative de la mondialisation ou de la globalisation qui découle, entre autres, d'une impression de perte d'identité et de contrôle sur les mouvements économiques ou sur les décisions qui les concernent directement. De fait, les Français ont encore trop tendance à appréhender la globalisation de manière défensive, en voyant principalement les risques qu'elle fait courir. Pourtant, bien que cette dimension ne puisse pas être éludée, il conviendrait de les entraîner à avoir une vision plus positive, en s'attachant aux opportunités qu'elle procure.

Car la France ne manque pas d'atouts. Cinquième puissance commerciale mondiale et au troisième rang des pays d'accueil pour les investissements directs étrangers et ce, en dépit d'un environnement réglementaire qui pèse sur la compétitivité de ses entreprises, elle profite bien de la mondialisation, même si l'on doit en améliorer l'impact positif sur notre économie. Il est donc dommage que l'utilisation du terme mondialisation ait une connotation négative dans les médias et auprès du grand public. Cette attitude est toutefois aisément compréhensible, compte tenu de l'apparition de certaines limites. Ainsi, la difficulté de conclure le cycle de Doha à l'OMC ne fait que renforcer l'idée selon laquelle les règles commerciales sont difficilement favorables à la croissance de tous, et il en est de même pour l'environnement et le commerce. C'est pourquoi, il est désormais indispensable de faire en sorte que les différentes institutions internationales régulant les relations multilatérales établissent des règles de

compatibilité entre elles, qu'il s'agisse de l'OMC, de l'OMPI, des accords environnementaux multilatéraux, du BIT ou d'autres.

Le rapporteur souligne également à juste titre que la mondialisation est un phénomène difficile à appréhender. Cela exige de mieux définir ses enjeux par le biais de données fiables, et surtout de mieux la comprendre et la faire comprendre. Il faut en effet changer d'attitude sur la mondialisation ; c'est pourquoi, l'apprentissage, *via* l'école et les entreprises, de l'économie et de ses véritables enjeux est un des objectifs prioritaires. Par ailleurs, la mondialisation étant une réalité incontournable, il convient de bien en mesurer les conséquences. À cet effet, la création d'un Observatoire de la mondialisation pourrait être une bonne chose, à la condition que cet organe réunisse véritablement tous les acteurs concernés, et pourquoi pas au Conseil.

Au total, le groupe des entreprises privées est donc en accord avec les constatations et les préconisations faites dans le projet d'avis. C'est pourquoi, il l'a voté.

Groupe des entreprises publiques

L'avis qui nous est présenté aujourd'hui s'inscrit dans le droit-fil des travaux antérieurs de notre assemblée. Notre groupe salue la qualité de l'avis.

L'ambiguïté de l'attitude française face à la mondialisation est bien analysée : une économie très largement ouverte sur l'extérieur, même si ses performances sont, pour des raisons structurelles, parfois en deçà de celles de certains de ses principaux concurrents européens et, paradoxalement, une opinion publique frileuse, n'appréhendant la mondialisation qu'au travers des délocalisations et ne la percevant souvent que comme une remise en cause d'un ordre économique et social établi, engendrant insécurité et inquiétude.

Si le caractère incontournable de la mondialisation est finalement admis, ce n'est qu'avec fatalisme et craintes; aujourd'hui la crise financière, le renchérissement du pétrole et des matières premières accentuent encore le pessimisme ambiant de l'opinion face à l'avenir.

Cette posture française est le fruit de notre histoire. Ainsi, les prérogatives en matière économique dont l'État a disposé au fil du temps lui ont conféré un rôle non seulement de régulateur mais aussi d'acteur. De ce fait, il est de tradition qu'on s'attende à ce qu'il s'immisce dans la gestion de l'entreprise, dans sa réalité économique et sociale.

La perte des capacités d'intervention de l'État, qu'elle soit volontaire ou subie, du fait des déficits publics ou de l'intégration dans l'Union européenne, n'est pas comprise et peut être perçue comme un abandon au seul libre jeu des forces du marché. Cette perception qui tient en partie à une diffusion insuffisante de la culture économique chez nos concitoyens, s'explique aussi et surtout par le degré de complexité atteint dans l'organisation de l'entreprise, du fait de la globalisation et de l'interpénétration des flux financiers, des stratégies de

conquêtes et de l'intégration très poussée des marchés tels qu'on les observe aujourd'hui.

Aussi, notre groupe partage les préconisations visant à permettre aux Français de se construire une vision réaliste et plurielle de la mondialisation.

En tout premier lieu, bien entendu, il s'agit de diffuser les outils de la compréhension de l'économie et de la mondialisation au travers, notamment et prioritairement, de l'enseignement de l'économie.

Cette discipline a longtemps fait l'objet d'une approche théorique ou partielle comme nombre de manuels encore utilisés en témoignent ; aussi, outre le peu de place réservée à l'économie dans les programmes, son enseignement était peu enclin à préparer nos concitoyens à appréhender sereinement la réalité de l'entreprise et l'évolution de l'économie mondiale.

Les choses progressent, les barrières entre l'école et l'entreprise sont moins hautes tandis que les stages concourent pour beaucoup à plus de sérénité. Le passage par l'entreprise de tous les enseignants lors de leur cursus de formation nous apparaît, à cet égard, impératif. Dès lors, on pourrait penser ne plus cantonner l'enseignement de l'économie à certaines sections des classes de lycées mais inclure explicitement les rudiments de cette discipline dans le socle commun des connaissances, assuré aux enfants en fin de classe de troisième.

Il est évident que la diffusion de la connaissance n'est pas le seul fait de l'école ; l'entreprise participe pour beaucoup à la construction du citoyen. Aussi, est-il du devoir des chefs d'entreprise - qu'elle soit d'ailleurs publique ou pas - de développer l'information et la formation économiques de leurs collaborateurs. Une stratégie comprise est mieux acceptée, quand bien même elle imposerait des efforts sensibles.

La mondialisation s'accompagne, paradoxalement, de mouvements de repli identitaire. Ainsi, l'incertitude liée au changement, la rapidité et le manque de maîtrise des mutations provoquent-ils une réaction hostile à « l'autre », coupable de mettre à mal le bon ordre des choses.

D'où sans doute l'intérêt, comme le propose l'avis, de créer un espace de dialogue et de rencontre dédié à la mondialisation et conçu avec la seule exigence de la plus grande proximité avec nos concitoyens. L'idée d'organiser un débat public à partir du tableau de bord de nos performances à l'international ou encore celle de créer un Observatoire de la mondialisation mériteraient d'être creusées étant entendu que notre institution pourrait jouer un rôle actif pour organiser les débats et diffuser ou vulgariser les données.

Enfin, et ce point est capital, sensibiliser les Français à la mondialisation pourrait être aussi l'occasion de les réconcilier avec l'Europe. En effet, seule l'échelle européenne permet d'aborder pour les résoudre les questions que la mondialisation suscite, notamment les distorsions de concurrence, le dumping social, environnemental et monétaire.

Le groupe des entreprises publiques a voté l'avis.

Groupe des français de l'étranger, de l'épargne et du logement

M. Clave : « Les Français ont-ils encore des ambitions ? À regarder l'énergie déployée pour sauvegarder le modèle social Français, je commence à en douter, car si ce modèle social Français présente certes bien des vertus, il a transformé petit à petit le révolutionnaire en citoyen craintif.

39 % des Français croient en la mondialisation, c'est peu, alors que 65 % des Allemands considèrent la mondialisation comme un tournant positif pour leur avenir. Ils sont 71 % aux États-Unis à penser la même chose, 74 % en Chine, 70 % en Inde. Comme par hasard, ce sont les premières économies de ce monde ou celles en passe de le devenir. Pendant que nombre de nos voisins et concurrents parlent de conquêtes, nous répondons « préservation des acquis sociaux ». Mais combien de temps encore pourra-t-on préserver ces acquis, quel que soit le gouvernement, si nous refusons la nouvelle donne mondiale ?

Le pessimisme français face à la mondialisation va de pair avec notre frilosité européenne et pourtant, malgré cette absence d'entrain la France reste la cinquième puissance commerciale du monde. Cette place nous la devons principalement aux exportations de produits de haute technologie qui représentent 22,5 % de nos exportations totales de biens et bien-sûr à nos services. Dans ces domaines précis nous sommes même meilleurs que les Allemands. Mais là où nous péchons, c'est dans la faiblesse du tissu de nos PME et leurs absences sur les marchés internationaux. Mme Vilain nous en parlera prochainement.

En France l'information économique est tronquée ou trop intimiste. Les Français savent-ils que plus de 25 % des emplois industriels dans notre pays sont assurés par des sociétés étrangères, que les étrangers placent la France parmi leurs premiers choix pour investir ?

Cela s'appelle aussi la mondialisation et c'est dans la mondialisation que se réalisera le développement durable grâce à un esprit solidaire d'appartenance à un même monde.

La France a plutôt bien réussi sa mondialisation mais elle s'essouffle. Les Français acceptent la globalisation environnementale, la mondialisation de la culture mais dès que l'on parle économie ils se recroquevillent et rentrent dans leurs terriers. Pourtant pour pouvoir financer l'environnement, la culture et préserver les acquis sociaux, il est indispensable d'avoir une économie saine, une économie forte, une économie volontaire. Il faut que l'économie soit mieux comprise et pour cela mieux enseignée dans nos écoles. Il faut également informer nos populations. Mais l'information ne doit pas porter uniquement sur les risques et sur les scénarios catastrophes, elle doit commenter également les réussites et les avantages que représente la mondialisation pour l'avenir de la France au sein de l'Europe, même s'il est vrai que les réussites ne font pas recette auprès des médias.

Comme le souligne le rapporteur, il est nécessaire d'organiser le débat public mais doit-on pour cela créer encore un nouvel organe ? Le Conseil économique, social et environnemental avec ses attributions élargies ne pourrait-il pas être cet Observatoire de la mondialisation ? Ce centre d'analyse, de dialogue et de rencontres ? Nous le croyons.

Monsieur le rapporteur, votre projet d'avis répond à de nombreuses interrogations et préconise des solutions que nous encourageons. C'est pour cela que le groupe des Français établis hors de France, de l'épargne et du logement votera positivement le projet d'avis ».

Groupe de la mutualité

Plusieurs avis du CESE ont évoqué, récemment, la question de la mondialisation et de ses effets sur l'économie et sur les populations. Citons ainsi l'avis d'Alain Deleu, *Vers une mondialisation plus juste*, l'avis de Didier Marteau, *Enjeux et concurrence : du dumping social au mieux-disant social ou, encore plus récemment, l'avis d'Anne Cuillé *Quelles solidarités européennes faut-il renforcer face aux défis de la mondialisation* ?*

L'avis qui nous est présenté s'attache quant à lui à rechercher des solutions pour améliorer la perception de la mondialisation par les Français, considérés comme frileux et méfiants.

Le groupe de la mutualité partage l'idée qu'il est nécessaire de développer la culture économique de nos concitoyens afin de leur permettre d'appréhender la mondialisation, les contraintes réelles qui s'exercent sur l'économie française mais aussi pour leur permettre d' « *imaginer les alternatives réellement possibles aux modes de fonctionnement actuel de l'économie* ». C'est l'objectif que c'est donné l'Institut pour le développement de l'information économique et sociale (IDIES) qui rassemble différents partenaires du monde de l'économie, et notamment de l'économie sociale, des médias et des partenaires sociaux, veillant ainsi au respect d'un réel pluralisme.

Cet effort pédagogique est d'autant plus nécessaire que l'on ne peut s'empêcher de constater que la multiplication des sondages destinés à mesurer le pessimisme supposé des Français entretient le regard négatif porté sur la mondialisation. Répondre aux besoins de formation, d'information et de débat public est essentiel pour aller vers « *une vision réaliste et plurielle de la mondialisation* ». Pour autant, il convient de ne pas se limiter à déploier le manque de culture économique et de permettre le débat sans *a priori* des effets de la mondialisation sur la société française.

Les effets positifs de la mondialisation ne doivent pas cacher ses dangers, au premier rang desquels la dégradation de la cohésion sociale. Or, la cohésion sociale, les principes de solidarité, peuvent aussi s'analyser comme facteurs de la construction d'une mondialisation plus équilibrée et en corriger les effets pervers.

Le groupe de la mutualité estime essentiel de chercher à mettre en place des outils de régulation, économique, social et environnemental, tant au niveau national, européen et international, pour remettre l'Homme au cœur de la mondialisation. En effet, face aux troubles actuels de l'économie, aux émeutes de la faim qui ont lieu dans de nombreux pays pauvres, la confiance dans l'avenir ne passera pas uniquement par la compréhension de mécanismes économiques.

Le groupe de la mutualité regrette que l'avis ait choisi, malgré son importance, le seul angle de la formation-information-communication, sans chercher à proposer des solutions pour agir sur ce qui pourrait « redonner confiance ». Ainsi, les réponses apportées dans l'avis paraissent déséquilibrées face aux enjeux de la mondialisation.

Le groupe de la mutualité s'est abstenu.

Groupe de l'Outre-mer

L'avis permet de bien mesurer la complexité de la question qui est posée : les Français peuvent-ils évoluer vers une vision réaliste et plurielle de la mondialisation ?

À travers un diagnostic sérieux et argumenté, il souligne que « *les Français expriment de fortes craintes à l'encontre de la mondialisation qui se mêlent à un profond sentiment de pessimisme pour ce qui est de la vision de leur avenir* ». Ce faisant, ils se singularisent par rapport à la grande majorité des peuples européens qui semblent plus réceptifs à ces notions de mondialisation ou de globalisation qui apparaissent étroitement liées à d'autres réalités comme l'économie de marché et la libre entreprise. Et cela alors même que de grandes familles politiques traditionnellement opposées à cette conception de l'organisation des marchés ont fait leur propre mutation.

Cette analyse se heurte, dans un étrange paradoxe, au fait que la France est pourtant pleinement engagée dans la mondialisation et que sa puissance commerciale est reconnue de par le monde.

Peut-être existe-t-il d'ailleurs des différences avec la perception des ressortissants des régions ultramarines éparses aux quatre coins du monde. Les positions géographiques des collectivités d'Outre-mer à travers le monde, le fait pour certaines d'être entourées d'autres îles de nationalités diverses, leur situation, pour beaucoup d'entre elles, à proximité de grands pays comme le Canada, les USA, les pays sud-américains ou ceux du Pacifique, sont autant d'éléments qui rendent peut-être les populations ultramarines plus réceptives à ces importantes mutations. Par ailleurs, dans beaucoup de régions d'Outre-mer, le tourisme international domine l'activité économique. Dans certaines îles où 90 % de la population touristique est étrangère, la réussite d'une saison touristique est toujours liée à la bonne santé de l'économie dans les pays d'origine, c'est pourquoi il faut être attentifs aux soubresauts de l'économie mondiale qui conditionnent l'économie locale de manière évidente.

On peut donc penser que la défiance des Français à l'égard de la mondialisation telle que décrite dans l'avis tient sans doute aussi au fait qu'ils ne ressentent pas concrètement dans leur vie quotidienne l'impact de l'implication de notre pays dans la mondialisation. Sauf, en effet, pour la rendre responsable de tous nos maux.

Des signes qui laissent à penser que ce sentiment évolue apparaissent cependant. Il convient donc bien de mettre en place des actions qui permettent aux Français « *de se construire une vision réaliste et plurielle de la mondialisation* ». Celles proposées sont pertinentes, notamment celle qui vise « *à mieux insérer et mieux valoriser l'enseignement de l'économie dans les programmes scolaires* ». Il faut peut-être qu'au lycée, l'initiation aux sciences économiques et sociales soit intégrée aux enseignements obligatoires et qu'elle ne soit pas présentée comme une simple option en classe de seconde. Il faut aussi qu'au collège, sans qu'il soit besoin de rechercher des dispositifs nouveaux, ceux qui existent déjà soient utilisés au maximum : classes en alternance, découverte professionnelle, stages d'initiation ou d'application en entreprises, conclusion de partenariats entre les EPLE et les entreprises, tout autant d'initiatives qui contribueront peut-être à améliorer la vision qu'ont les Français de la mondialisation en commençant par réconcilier le citoyen avec l'entreprise, le salarié avec le chef d'entreprise. Nous ferons ainsi mentir Winston Churchill qui disait : « *Certains considèrent le chef d'entreprise comme un loup qu'on devrait abattre ; d'autres pensent que c'est une vache qu'on peut traire sans arrêt ; peu voient en lui le cheval qui tire le char* ».

Le Conseil économique, social et environnemental a souhaité à travers ses travaux « *placer au cœur de la réflexion l'appropriation par l'opinion publique du débat sur la mondialisation* ». Pour atteindre cet objectif, la section des relations extérieures a choisi, entre autres, de plaider pour un développement de la culture économique de nos concitoyens, et ce, en commençant dès l'école et en continuant dans les entreprises. Cette stratégie peut en effet contribuer à la vulgarisation de l'économie et être ainsi couronnée de succès.

Le groupe de l'Outre-mer partage l'analyse et soutient les propositions de l'avis qu'il a voté.

Groupe des personnalités qualifiées

M. Pasty : « Lorsque M. Bernardin a proposé à la section de traiter le thème *Pour une vision réaliste et équilibrée de la mondialisation*, il avait tout à fait conscience de la témérité de sa démarche, et du défi qu'elle représente.

Comment en effet traiter ce sujet, sans être inévitablement classé dans l'une des trois catégories suivantes, les pour, les anti ou les alter mondialistes, c'est-à-dire sans émettre, même de façon implicite, un jugement de valeur sur le phénomène de la mondialisation ?

Grâce à l'habileté et au talent du rapporteur, et aux contributions actives, passionnées et passionnantes des membres de la section, dont une partie, était au départ assez sceptique sur le résultat à en attendre, le défi a été relevé.

La modification du titre du projet d'avis, où le mot « équilibrée » qui avait une connotation qui pouvait apparaître comme une prise de position pro mondialisation, a été remplacé par le mot « plurielle », tout en conservant le mot réaliste, explicite bien le contexte dans lequel se sont déroulés les débats en section.

Dans cet avis, il ne s'agit pas en effet de prendre position pour ou contre les conséquences de la mondialisation, qui peuvent faire l'objet d'appréciation divergentes, mais de proposer des clés de lecture du phénomène, utiles à sa compréhension et pour mieux éclairer les actions que les différents agents économiques et sociaux seront amenés à conduire dans le contexte de la mondialisation.

L'accélération de la mondialisation, sous l'effet de l'explosion des nouvelles technologies de l'information et de la communication, suscite des peurs légitimes car elle brouille nos repères habituels.

Mais ces peurs, si elles ne sont pas surmontées, peuvent conduire à inhiber toute tentative pour lutter contre les conséquences négatives du phénomène de mondialisation.

Ce que l'on ne connaît pas ou mal suscite l'angoisse tétranisante, qui expose celui qui en est victime au plus grand danger.

Une meilleure connaissance des facteurs qui sont à l'œuvre dans le phénomène de mondialisation constitue donc une démarche préalable à toute action visant à combattre les effets négatifs.

À cette fin, il convient de promouvoir une démarche en trois étapes, tel que le propose le projet d'avis : comprendre, débattre, agir.

Comprendre : le projet d'avis suggère de renforcer la connaissance des fondamentaux économiques, dans les programmes scolaires. Quand faut-il commencer ? Cela a fait débat au sein de la section, certains collègues estimant que cela ne pouvait commencer qu'à partir du lycée, car la complexité de la science économique exigerait une maturité intellectuelle qui exclurait toute forme d'enseignement de cette discipline à un stade trop précoce.

Personnellement, je nuancerai ce jugement.

Il faut rendre accessible, de façon empirique, la connaissance des lois économiques.

Quand les enfants de l'école primaire échangent entre eux, pendant les heures de récréation, des cartes de Pokemon, de valeurs différentes, ou quand ils jouent au Monopoly, ils font de l'économie, comme Monsieur Jourdain, faisait de la prose sans le savoir.

Le principal reproche que l'on peut adresser aux théoriciens modernes de l'économie, c'est souvent de rendre abscons ce qui est en réalité très simple à expliquer.

Il faut aussi ouvrir davantage, cela se fait déjà, les établissements d'enseignement à la connaissance, de l'intérieur, des entreprises, qui parfois sont diabolisées, quand les idéologies s'en mêlent comme étant le lieu même où se perpétuerait l'aliénation de l'homme au travail.

Comprendre, débattre, agir : comment mettre en œuvre cette stratégie ?

Cela n'est pas facile en raison de la multiplicité des acteurs (nous sommes tous concernés par les conséquences de la mondialisation) et du foisonnement des organismes de recherche qui étudient le phénomène.

Pour y parvenir, le projet d'avis suggère l'institution d'un Observatoire des effets de la mondialisation qui aurait pour mission d'être un centre de ressources, rendant accessibles à un large public toutes les études et recherches sur les conséquences de la mondialisation et d'offrir, sur le modèle de la Commission nationale du débat public, un lieu de débat largement ouvert, où, à l'occasion de tables rondes ou séminaires, pourraient s'exprimer les différents acteurs concernés par la mondialisation : Davos doit pouvoir dialoguer avec Porto Allegre.

En décembre 2003, le sénateur Serge Lepeltier, parlementaire en mission, a remis au Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, un rapport préconisant la création d'un Observatoire national des effets de la mondialisation. Ce rapport, d'une grande qualité, a connu malheureusement le sort réservé à beaucoup de travaux de ce type, les priorités gouvernementales ayant évolué : il est tombé dans les oubliettes. Le Conseil économique, social et environnemental ferait œuvre utile, en contribuant à le faire sortir de l'oubli, car il répond à un besoin réel. Serge Lepeltier proposait que cet observatoire prenne la forme juridique d'une fondation d'utilité publique, permettant de mieux garantir son indépendance et d'assurer sa pérennité.

Monsieur le Président, François Guinot, président de l'Académie des technologies, avec laquelle le Conseil économique, social et environnemental entretient des relations très fructueuses, vous a fait part il y a quelque temps, de son souhait que notre institution prenne une initiative en la matière, et vous m'avez chargé d'examiner la faisabilité d'un tel projet.

La réflexion a mûri et le projet d'avis se prononce en faveur de la création de cet observatoire, dont il précise, au-delà des recommandations plus institutionnelles formulées dans le rapport de Serge Lepeltier, les missions qui devraient être les siennes et les conditions de son fonctionnement afin, tout à la fois, de rassembler tous les acteurs concernés et de garantir l'ouverture la plus large possible au grand public.

Cette recommandation est la recommandation phare du projet d'avis.

Aussi, je souhaite que ce projet d'avis recueille le consensus le plus large possible car il répond à une préoccupation très forte, mais aussi très sensible, de l'ensemble de nos concitoyens, qui ont le souci légitime de mieux comprendre les tenants et les aboutissants de la mondialisation et ont la volonté de pouvoir s'exprimer sur le sujet.

Félicitations à Jean-François Bernardin, d'avoir eu l'audace d'ouvrir ce débat et de nous proposer des pistes de réflexion plurielles ».

Groupe des professions libérales

La mondialisation est devenue une réalité incontournable. La France « ouverte » sur l'extérieur doit tirer le meilleur profit de la croissance des échanges commerciaux et préparer son avenir. Les Français ont tort d'être inquiets. Tel est en substance le message du rapporteur.

Il faut dire que ce sentiment d'insécurité s'est répandu dans toute l'Europe et la crise financière actuelle autant que les tensions sur les prix de l'énergie, des matières premières et des produits agricoles n'ont fait que l'accentuer !

Il faut souligner qu'en France, nos craintes proviennent essentiellement de notre interrogation sur la pérennité de notre « modèle social ». Mais le protectionnisme serait une erreur. La mondialisation est une formidable accélération des échanges entre les hommes, mais aussi une accélération des flux de marchandises, de services, de capitaux, des échanges d'idées et de diffusion d'innovations. Elle est une formidable opportunité pour les jeunes professionnels, libéraux ou pas, en termes de mobilité.

Le rapporteur a mis l'accent sur la nécessité pour les Français de passer d'un manque de confiance face à la mondialisation à une attitude ambitieuse et clairement affichée dans la mondialisation. Cela nécessite incontestablement une meilleure compréhension de l'économie et un véritable débat public autour de ce sujet, autour de nos forces et de nos faiblesses afin d'éclairer nos choix politiques.

Puisque ce mouvement est irréversible, accompagnons-le ! Certes, le partenariat économique nous rend plus interdépendants. Le décollage économique de la Chine et de l'Inde a fait sortir de la pauvreté des centaines de millions d'êtres humains, mais en même temps l'accroissement de la demande de matières premières et de denrées agroalimentaires a contribué à une hausse continue des prix aujourd'hui à l'origine des émeutes de la faim et des risques humanitaires pour les populations les plus exposées.

« Accepter » la mondialisation n'exclut pas la volonté d'en corriger les effets négatifs, comme les fermetures d'usines ou les délocalisations. Il faut favoriser par exemple une plus grande « employabilité » des salariés. Il faut développer « l'économie de l'intelligence » par des efforts constants en matière de formations initiale et continue. Il faut anticiper les évènements et non pas les

subir. La connaissance et l'innovation doivent être mises au service de la croissance pour créer des emplois de meilleure qualité.

Pour le groupe des professions libérales, tout doit être fait pour que la personne humaine soit au cœur de la mondialisation. La France seule ne peut s'imposer et c'est seulement dans le cadre d'une Union européenne forte que les États européens pourront influer sur son cours !

L'Europe est en première ligne, et tous les acteurs de la société civile doivent être mobilisés. La libéralisation des échanges appelle inévitablement des régulations. L'Union européenne peut jouer un rôle déterminant dans la promotion d'une mondialisation plus juste, dotée de normes appliquées par tous, sans exception : normes fondamentales du travail, normes sanitaires et environnementales qui préservent les conditions mêmes de la vie humaine... Beaucoup reste à faire dans ce domaine.

Le rapporteur a formulé une préconisation intéressante : la création sous la forme d'une fondation d'utilité publique, d'un Observatoire de la mondialisation dont les missions consisteraient à faire des études et à rechercher une synergie entre les nombreux organismes qui œuvrent dans ce champ.

Adhérent totalement à l'esprit pédagogique de l'avis, et convaincu de l'urgence à adopter une posture offensive, le groupe des professions libérales a voté l'avis.

Groupe de l'UNAF

Le groupe de l'UNAF remercie le rapporteur, M. Jean-François Bernardin, d'avoir poursuivi la réflexion sur la mondialisation, et plus particulièrement sur « *une vision réaliste et plurielle de la mondialisation* ». L'avis montre le paradoxe entre d'une part, une France actrice engagée dans la construction européenne dont elle a été un des pères fondateurs, et donc pleinement dans la mondialisation, d'autre part, les réticences, voire la méfiance de nos concitoyens par rapport à cette même mondialisation, leur pessimisme vis à vis de l'avenir, la crainte d'une perte d'identité nationale et de leur autonomie.

Le groupe de l'UNAF partage l'analyse de l'avis conduisant à un besoin accru d'information et de formation à l'économie et à la mondialisation à tous les niveaux de l'enseignement général et professionnel. L'accent doit être mis sur le développement des échanges, en aidant les familles à intégrer cette mobilité comme faisant partie du cursus, par des moyens financiers et organisationnels. Le groupe de l'UNAF approuve également la proposition de l'avis de créer un Observatoire de la mondialisation indépendant, qui permettrait aux citoyens de mieux connaître les enjeux et les conséquences de la mondialisation.

Il conviendrait également de susciter l'adhésion forte de la société civile, de mobiliser les opinions publiques par une collaboration étroite avec les médias pour permettre à tous les citoyens un égal accès à une large information.

Pour terminer, le groupe de l'UNAF insiste sur un thème qu'il avait évoqué lors de l'avis de Mme Cuillé, celui d'une politique familiale européenne, dont il faut noter la convergence grandissante des politiques publiques, et qui devrait faire l'objet d'approches plus conscientes et partagées. C'est pourquoi notre groupe suggère un renforcement des solidarités en matière d'échanges de bonnes pratiques, d'expertises et de politiques en direction des familles. Ces échanges pourraient se faire dans le cadre d'un espace de dialogue et de rencontres dédié à la mondialisation, dont l'avis préconise la création.

Le groupe de l'UNAF s'est exprimé en faveur de l'avis.

Groupe de l'UNSA

Le constat central de cet avis, c'est l'ignorance du public des différentes implications de la mondialisation, ses contours mêmes et, d'une façon plus générale, une certaine « inculture » vis-à-vis de l'économie tout particulièrement. Or, ce qui est inconnu fait peur. Ainsi, les Français, à la différence de leurs principaux voisins, rejettentraient donc par méconnaissance la mondialisation et ses éventuelles opportunités. Partant de là, un effort particulier de pédagogie doit être fourni par tous les acteurs qui interviennent dans ce domaine. L'enseignement et les médias notamment doivent prendre leur part afin de donner l'impulsion nécessaire à un renouveau de la présence française dans le monde.

Afin de contenir la part de « fantasmes » liés à la mondialisation, l'avis préconise la création d'une structure permanente susceptible, par le dialogue, de faire adopter une attitude plus ouverte des citoyens vis-à-vis d'un « processus irréversible aux contraintes incontournables ». Certes, ces remarques sont largement justifiées ; cependant, la création d'un « Observatoire de la mondialisation » risque de n'avoir pas davantage d'efficacité que les nombreuses institutions existantes. C'est pourquoi, les arguments développés dans l'avis, visant à parfaire la communication « grand public », semblent plus judicieux.

Par ailleurs, à juste titre, l'avis estime que la France doit être examinée au travers de son implication européenne. Ainsi, la construction d'une force capable de résister aux défis de la mondialisation passe par une Europe forte. L'UNSA pense, en effet, que les réflexions qui touchent aux grands enjeux (le développement durable et le réchauffement climatique, par exemple) ont changé d'échelle rendant les initiatives purement nationales relativement insuffisantes.

L'UNSA considère comme légitime de se préoccuper de la création d'un environnement favorable aux activités économiques afin d'attirer l'implantation d'entreprises et ainsi de favoriser la création d'emplois. L'impératif concurrentiel et même la compétition, comme le mentionne l'avis, conduisent à la paralysie des politiques nationales et multiplient les possibilités de dumping social en particulier.

L'UNSA regrette à ce sujet que l'avis n'ait pas mentionné les conclusions du rapport de l'OIT sur la mondialisation dont le titre, en lui-même, est révélateur : « Une mondialisation juste : créer des opportunités pour tous ». Celle-ci ne pourra pas se construire contre les droits des travailleurs, ni de leurs conditions de vie. L'Europe est riche de son modèle social auquel les populations demeurent largement attachées. Trop souvent, on constate que les réponses liées aux difficultés concurrentielles se traduisent par des mesures touchant directement les moyens d'existence de milliers de personnes à travers le monde, creusant les inégalités tant à l'intérieur qu'entre les pays. Cette réalité est désormais attestée par de nombreux rapports.

L'UNSA aurait donc souhaité que la dimension sociale de la mondialisation soit abordée en tant que telle et que les besoins de régulations soient plus développés. Les dérives de la finance, lorsqu'elle se détourne de l'investissement créateur d'emplois, la corruption, la multiplication des zones de « non droit » et des « paradis » fiscaux, imposent une action des gouvernements. Ceci étant, la libéralisation du commerce a toujours favorisé le développement dans toutes ses dimensions.

L'UNSA considère que de ce point de vue l'avis a fourni de nombreuses pistes pertinentes. Néanmoins, elle insiste sur l'importance d'approfondir la dimension sociale, condition indispensable à l'adhésion des populations permettant d'ouvrir un débat serein entre tous les partenaires. Elle a voté l'avis.

ANNEXE À L'AVIS

SCRUTIN

Scrutin sur l'ensemble du projet d'avis

<i>Nombre de votants</i>	<i>195</i>
<i>Ont voté pour</i>	<i>134</i>
<i>Ont voté contre</i>	<i>19</i>
<i>Se sont abstenus</i>	<i>42</i>

Le Conseil économique, social et environnemental a adopté.

Ont voté pour : 134

Groupe de l'agriculture - MM. Aussat, Bailhache, Barrau, Bastian, Baucherel, Bayard, de Beaumesnil, de Benoist, Boisson, Cazaubon, Chifflet, Mme Cornier, MM. Giroud, Gremillet, Guyau, Lemétayer, Marteau, Pelhate, Pinta, Rougier, Sander, Thévenot.

Groupe de l'artisanat - MM. Almérás, Griset, Lardin, Martin, Paillasson, Perrin.

Groupe de la CFE-CGC - Mme Dumont, MM. Garnier, Labrune, Saubert, Van Craeynest, Mme Viguier, M. Walter.

Groupe de la CFTC - MM. Fazilleau, Louis, Mme Simon, MM. Vivier, Voisin.

Groupe de la coopération - MM. Dezellus, Fritsch, Grallet, Thibous, Verdier, Zehr.

Groupe des entreprises privées - Mme Bel, MM. Bernardin, Mme Clément, MM. Creyssel, Daguin, Didier, Mme Felzines, MM. Gardin, Gautier-Sauvagnac, Ghigonis, Gorse, Jamet, Lebrun, Lemor, Marcon, Mariotti, Mongereau, Pellat-Finet, Placet, Roubaud, Salto, Schilansky, Simon, Talmier, Tardy, Veyssel, Mme Vilain.

Groupe des entreprises publiques - MM. Ailleret, Bailly, Blanchard-Dignac, Brunel, Chertier, Duport, Mme Duthilleul, M. Graff.

Groupe des Français établis hors de France, de l'épargne et du logement - Mme Bourven, MM. Cariot, Clave.

Groupe de l'Outre-mer - Mme André, MM. Fuentes, Ledee, Paoletti, Paul, Penchard, Radjou.

Groupe des personnalités qualifiées - MM. d'Aboville, Aillagon, Aurelli, Baggioni, Mme Benatsou, M. Charon, Mme Cuillé, MM. Decagny, Dechartre, Mme Douvin, MM. Ferry, Figeac, Gentilini, Geveaux, Mme Kristeva-Joyaux, MM. de La Loyère, Mandinaud, Masanet, Massoni, Nouvion, Pasty, Plasait, Mme Rolland du Roscoät, MM. Roulleau, Roussin, Slama, Steg, Valletoux, Vigier.

Groupe des professions libérales - MM. Capdeville, Maffioli, Mme Socquet-Clerc Lafont.

Groupe de l'UNAF - Mme Basset, MM. Brin, Damien, Édouard, Fresse, Guimet, Mme Therry, M. de Viguerie.

Groupe de l'UNSA - MM. Duron, Martin-Chauffier, Olive.

Ont voté contre : 19

Groupe de l'agriculture - MM. Lépine, Lucas.

Groupe de la CGT - Mmes Bressol, Chay, Crosemarie, MM. Dellacherie, Delmas, Mme Doneddu, M. Durand, Mmes Geng, Hacquemand, Kotlicki, MM. Larose, Mansouri-Guilani, Michel, Muller, Prada, Rozet, Mme Vagner.

Se sont abstenus : 42

Groupe des associations - Mme Arnoult-Brill, MM. Da Costa, Pascal, Roirant.

Groupe de la CFDT - M. Bérail, Mmes Boutrand, Collinet, M. Heyman, Mme Lasnier, MM. Le Clézio, Legrain, Mmes Nicolle, Pichenot, M. Quintreau, Mme Rived, MM. Toulisse, Vandeweeghe, Vérollet.

Groupe de la CGT-FO - MM. Bécuwe, Bilquez, Bouchet, Mme Boutaric, MM. Devy, Hotte, Mazuir, Noguès, Mmes Peikert, Pungier, MM. Rathonie, Reynaud, Veyrier.

Groupe de la mutualité - MM. Caniard, Laxalt.

Groupe des personnalités qualifiées - MM. Boisgontier, Cannac, Cartier, Duhartcourt, Mme Grard, MM. Le Gall, Obadia, Sylla, Mme Tjibaou.

DOCUMENTS ANNEXES

Document annexe n° 1 : liste des références bibliographiques

CODICE, *Les propositions pour permettre aux Français de mieux comprendre l'économie*, 14 mars 2007.

Laurent Cohen-Tanugi, *Une stratégie européenne pour la mondialisation*, Euromonde 2015, rapport en vue de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, avril 2008.

Laurent Dupin, *France 2025 : un diagnostic sur la place du pays dans le monde*, *Le moniteur du commerce international*, n° 1818, quinzaine du 15 au 28 mai 2008.

François Ewald, *France 2025 : l'ardente obligation*, *Les Échos*, 27 mai 2008.

Philippe Frémeaux, *Développer la culture économique des Français : c'est parti !*, *Alternatives économiques*, n° 269, mai 2008.

Marie Lecerf, *L'attitude des Français par rapport à la mondialisation comparée à celle de leurs concitoyens européens*, Centre d'analyse stratégique, *La note de veille* n°18, 3 juillet 2006.

Pascal Morand, *Mondialisation, changeons de posture*, rapport du groupe de travail international sur la mondialisation, décembre 2006

Claude Revel, *Nous et le reste du monde, les vrais atouts de la France dans la mondialisation*, Éditions Saint-Simon, octobre 2007.

Premier ministre, secrétariat d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'Économie numérique, *France 2025, Diagnostic stratégique*, avril 2008

Henri Sterdyniak, *L'instabilité, au cœur de la finance globalisée, l'état de l'économie 2008*, *Alternatives économiques*, hors-série n° 76, 2^{ème} trimestre 2008.

Hubert Védrine, *Rapport pour le Président de la République sur la mondialisation*, septembre 2007.

Agnès Verdier-Molinié, *La mondialisation va-t-elle... nous tuer ?*, Éditions JC Lattès, février 2008.

Document annexe n° 2 : liste des sondages et études sur la perception de la mondialisation

Sondage Globescan pour l'université du Maryland, 2007 et 2008.

Le rapport des Français à l'économie, CSA pour *Le Parisien*, juin 2007.

L'opinion publique dans l'Union européenne, rapport national France, Eurobaromètre 67, printemps 2007.

Les Français et l'économie, TNS-Sofres, mars 2007.

Le futur de l'Europe, Eurobaromètre spécial, mai 2006.

Les Français et l'économie, perception, connaissance et attrait, TNS-Sofres, mars 2006.

Les Français et la mondialisation, CSA pour *Le Parisien*, janvier 2006.

La perception de la mondialisation par les Européens, IXIS Caisse d'Épargne, mai 2005.

TABLE DES SIGLES

AJEF	Association des journalistes économiques et financiers
BFM	Business FM
CODICE	Conseil pour la diffusion de la culture économique
FMI	Fonds monétaire international
IDIES	Institut pour le développement de l'information économique et sociale
LCI	La chaîne info
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONEM	Observatoire national des effets de la mondialisation
ONG	Organisation non gouvernementale
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petite et moyenne entreprise
R&D	Recherche et développement
TNS	Taylor Nelson Sofres
TNT	Télévision numérique terrestre

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Les Français expriment davantage de craintes et de préoccupations quant à la mondialisation et ses conséquences que nombre de leurs voisins européens.

Face au décalage entre la réalité de l'insertion de la France dans l'économie mondiale et les réserves de nos concitoyens, le Conseil économique, social et environnemental a souhaité réfléchir aux moyens de se diriger vers une lecture réaliste et plurielle de la mondialisation. À cette fin, il a placé au cœur de sa réflexion l'appropriation par l'opinion publique du débat sur la mondialisation en prônant un effort d'amélioration de la culture économique de tous et la création d'un observatoire dédié, ouvert sur la société.